



Secrétariat de Mairie et Agence Postale

2, place du Prieuré

Tél. : 02 99 39 06 46

Courriel : mairie.livresurchangeon@wanadoo.fr

Jours et horaires d'ouverture au public :

Pour le secrétariat de mairie :

du lundi au samedi
de 9h à 12h

et le vendredi après-midi
de 14h30 à 17h30

Pour l'agence postale :

du lundi au samedi
de 9h à 12h

Médiathèque

Rue Jean-Louis Guérin

Jours et horaires d'ouverture au public :

Mardi	de 16h30 à 18h
Mercredi	de 10h à 12h et de 15h à 18h
Jeudi	de 16h30 à 18h
Vendredi	de 17h à 18h
Samedi	de 10h à 12h



Commune de

Livré-sur-Changeon



Bulletin municipal

Octobre 2014

N° 111

SOMMAIRE

Editorial	1
Les nouveaux élus	2
Les délibérations	3
Pour tout vous dire	15
Petit moment d'Histoire	18
Etat civil	20
Les écoles	21
La vie locale	24
L'agenda	34
Les services	35

Livré-sur-Changeon

Département d'Ille-et-Vilaine
Canton de Liffré
Communauté de communes de Saint-Aubin-du-
Cormier Com'onze

Adresse postale :
35450 Livré-sur-Changeon

Directeur de la publication : Emmanuel FRAUD

Rédaction : Claire JULIEN, Céline LEPOULTIER,
Sophie STRACQUADANIO

Imprimerie : Les Hauts de Vilaine

Distribution : La Poste

Dépôt légal : octobre 2014

Bonjour à tous,

Le bulletin municipal arrive enfin. Ce bulletin reste un trait d'union important entre les élus et la population. Il retrace les actions engagées et informe sur les projets en cours. Nous avons profité de ce numéro pour modifier la maquette.

Pour améliorer la vie quotidienne des habitants, le conseil municipal vient de valider la mise en place, à titre expérimental, d'une ligne de bus entre Livré et Saint-Aubin. Ce minibus effectuera une navette trois fois par jour, le matin, le midi et le soir, pour notamment rejoindre, par correspondance, la ligne Fougères-Rennes. En dehors de ces horaires, ce véhicule sera mis à disposition de notre maison de retraite pour faciliter les sorties des résidents. Les associations et le centre de loisirs pourront également en profiter.

La rentrée scolaire a été marquée par le retour de l'école le mercredi matin. Ces nouveaux rythmes scolaires ont conduit à l'organisation de nouvelles activités pour les enfants, ce que l'on appelle les T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires). A ce titre, je regrette que l'Etat nous ait transféré une nouvelle mission sans pour autant nous transférer le financement nécessaire à sa bonne réalisation.

Toutefois, afin de préserver le pouvoir d'achat des familles, nous avons opté pour la gratuité des T.A.P. Tant que les fonds d'amorçage seront maintenus, l'encadrement et les activités proposées aux enfants entre 15h20 et 16h30 resteront totalement gratuits pour les parents. Nous sommes la seule commune au sein du Pays de Saint-Aubin à en avoir ainsi décidé.

La fin de l'année sera marquée par quelques travaux sur notre voirie. Au-delà de l'entretien habituel des routes, le parking, rue du Boishamon, sera entièrement refait et une allée piétonne derrière le pressoir sera créée. Les travaux de modernisation se poursuivront de manière plus importante sur 2015.

La gestion des bâtiments communaux a été revue. La commission de sécurité a été convoquée pour inspecter l'école publique. Les cours de récréation ont été sécurisées. L'étanchéité de la médiathèque a été refaite.



Un examen global de la toiture de l'église a permis de déceler et de colmater sept infiltrations. Une partie de l'allée centrale du cimetière sera restaurée et de nouveaux bancs publics seront installés...

Les travaux de rénovation de la salle des sports se poursuivent. La municipalité a validé la construction d'un nouveau sol sportif et le changement de certains équipements. Nous espérons remettre le plateau sportif à disposition des associations et des écoles avant la fin de l'année 2014.

La sécurisation de la traversée du bourg reste une nécessité. Pour y parvenir, en concertation avec trois autres communes, un arrêté conjoint de limitation du trafic des poids lourds en transit est en cours de finalisation. Pour assurer une meilleure tranquillité aux riverains, la vitesse de la traversée de la commune sera réduite.

Cette année aura été une nouvelle fois marquée par la vivacité de nos associations locales. Fête de Pâques, fête de la musique, fêtes des écoles, repas du Club de l'Amitié, spectacles, tournois... Autant de manifestations qui permettent de maintenir le lien social. Je félicite tous les bénévoles qui se donnent sans compter pour offrir des activités de qualité aux Livréens.

Je remercie également les salariés et bénévoles de la maison de retraite et de l'ADMR qui accompagnent quotidiennement nos anciens.

Toute l'équipe municipale reste à votre disposition pour résoudre vos difficultés. N'hésitez pas à nous contacter. Je vous souhaite une agréable lecture.

Emmanuel FRAUD

LES ADJOINTS



Corinne LERAY-GRILL
1^{ère} Adjointe
Conseillère communautaire
Enfance, Jeunesse, Finances, Culture
et Développement économique



François BEAUGENDRE
2^{ème} Adjoint
Conseiller communautaire
Espaces verts, Agriculture,
Sécurité des Bâtiments



Fabienne DESBLES
3^{ème} Adjointe
Bâtiments communaux,
Equipements sportifs et Foncier,
Action Sociale



Jean-Pierre DAVENEL
4^{ème} Adjoint
Services techniques, Voirie,
Assainissement



Claire JULIEN
5^{ème} Adjointe
Communication, Budget,
Urbanisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



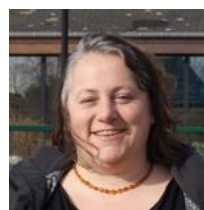
Sébastien PAINCHAUD



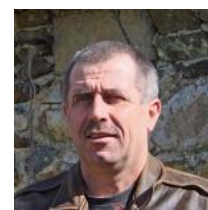
Céline LEPOULTIER



Dominique LECOINTE



Emmanuelle THOMAS-LECOULANT



Pierre KERGAVARAT



Christelle JAMELOT



Gwenaél HENRY



Nadine PAIMBLANC



Sophie STRACQUADANIO



Jean-Michel HURAULT
Conseiller communautaire



Marie-Danielle BOUVET



Gérard BAUDY



Bruno LERAY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2014

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre DAVENEL, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Christelle JAMELOT, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Sophie STRACQUADANIO, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET et Gérard BAUDY.

Absents excusés : Pierre KERGARAVAT et Frédéric MAHAY.

Secrétaire de séance : Fabienne DESBLES

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Pour indemniser les élus dans l'exercice de leurs fonctions, le **CM détermine le montant des indemnités de fonction** du maire et des adjoints ayant reçu délégations.

Les indemnités de fonction sont déterminées par un pourcentage de l'indice 1015 (taux figurant à l'article L 2123-23 et L 2123-24 du C.G.C.T.).

La proposition d'indemnisation est faite au CM :

M. FRAUD	Maire		40% du taux
Mme LERAY GRILL	1 ^{ère} Adjointe	Enfance, Jeunesse, Finances, Culture, Développement économique	15% du taux
M. BEAUGENDRE	2 ^{ème} Adjoint	Espaces verts, Agriculture, Sécurité bâtiments	
Mme DESBLES	3 ^{ème} Adjointe	Bâtiments communaux, Equipements sportifs et fonciers, Action sociale	
M. DAVENEL	4 ^{ème} Adjoint	Services techniques, Voirie, Assainissement	
Mme JULIEN	5 ^{ème} Adjointe	Communication, Budget, Urbanisme	

Le CM, après en avoir délibéré, par vote à bulletin secret dont le résultat est : 17 voix pour sur 17 votants, accepte le tableau des rémunérations ci-dessus présenté.

DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le maire sollicite, par délégation du conseil municipal, d'être chargé pour la durée de son mandat de toutes les attributions définies à l'article L2122-21 du code général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Le maire sollicite, en outre, par délégation du conseil municipal, d'être chargé pour la durée de son mandat de toutes les attributions prévues à l'article L2122-22 du C.G.C.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, accepte les délégations ci-dessus énoncées.

COMMISSION MUNICIPALE FINANCES COMMUNALES

Il est proposé la **création d'une commission municipale relative aux finances communales**.

M. FRAUD	Maire
Mme LERAY GRILL	1 ^{ère} Adjointe
M. BEAUGENDRE	2 ^{ème} Adjoint
Mme DESBLES	3 ^{ème} Adjointe
M. DAVENEL	4 ^{ème} Adjoint
Mme JULIEN	5 ^{ème} Adjointe
M. HURAUULT	Conseiller municipal
Mme BOUVET	Conseillère municipale

Après en avoir délibéré, le CM, par 17 voix pour sur 17 votants, compose la commission municipale pour les finances communales comme ci-dessus.

COMMISSION APPEL D'OFFRES

La **commission d'appel d'offres** est **déterminée par les textes** du Code des Marchés Publics : dans les communes de moins de 3500 habitants, elle est **présidée par M. le Maire** et est **composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants**, élus au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

1^{ère} Liste :

C. LERAY GRILL, C. JULIEN, titulaires

F. DESBLES, J-P. DAVENEL, suppléants

2^{ème} Liste : G. BAUDY, titulaire

M-D. BOUVET, suppléante

Le CM, après en avoir délibéré, par le résultat du vote suivant :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 17

Votes blancs ou nuls : 2

Nombre suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 8

La 1^{ère} liste a obtenu 12 voix pour.

La 2^{ème} liste : 3 voix pour.

La commission d'appel d'offres est composée de : Président : M. le Maire

Membres titulaires : C. LERAY GRILL, C. JULIEN et G. BAUDY

Membres suppléants : F. DESBLES, J-P. DAVENEL et M-D. BOUVET

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT A LA DEFENSE

Conformément à la circulaire interministérielle du 21/10/2001 les membres des CM doivent désigner un correspondant défense. Aucune règle n'est édictée quant au choix du correspondant défense.

Seuls les élus peuvent être désignés pour cette fonction, néanmoins **ils peuvent se faire assister**. Il sera l'**interlocuteur privilégié pour les autorités militaires** du département mais aussi le **correspondant immédiat** des administrés **pour toutes les questions relatives à la défense** :

- Le parcours citoyen qui comprend l'enseignement de la défense en classe de collège et de lycée, le recensement et la journée de la défense citoyenneté (JDC) ;
- Les activités «défense» avec le recrutement, les préparations militaires et la réserve militaire;
- Le devoir de solidarité et de mémoire avec des enjeux importants et des échéances à venir rapidement, en cette année de centenaire de la 1^o guerre mondiale et du 70^o anniversaire du débarquement et de la libération du territoire national.

Sur proposition de M. le Maire et après en avoir délibéré le CM à l'unanimité désigne M. DAVENEL correspondant à la Défense.

MAIRIE - EVOLUTION LOGICIELS COMMUNAUX

Le Protocole d'Echange Standard d'Hélios version 2 (PES V2) est la solution de dématérialisation des titres de recette, des mandats de dépense et des bordereaux récapitulatifs validés par les partenaires nationaux dès 2005. Il constitue, en outre, la modalité cible de transmission des pièces justificatives dématérialisées.

Déployé à partir de 2008, le **PES V2 remplacera obligatoirement** à compter du 01/01/2015 les divers protocoles de transmission des titres et des mandats, nécessairement doublés d'une transmission papier pour la trésorerie.

Actuellement, le logiciel de la mairie ne permet pas de transmettre en PES V2. L'achat du pack E. magnus est indispensable. Ce coût est particulièrement élevé la première année.

Après négociation, la meilleure offre se décompose de la manière suivante :

Coût sur la 1^{ère} année (2014) : 11 143.91 € HT (tout compris)

En termes de trésorerie, le coût sur 2014 sera de 9470.50 € HT (11143.91 – (3345/2)).

Ventilation de l'achat des licences sur 2 ans (2014 et 2015)

Les années suivantes, la maintenance du logiciel s'élèvera à 2354.91 € HT, soit 196.14 € HT par mois. Cette maintenance comprendra toutes les mises à jour réglementaires.

Les dettes antérieures avec l'éditeur ont été effacées.

Le CM, après en avoir délibéré, par 17 voix pour accepte l'acquisition ci-dessus présentée aux conditions exposées.

RESTAURANT SCOLAIRE - LOGICIEL MENU

Le logiciel Ecomenu **permet de valider tous les menus** élaborés par le restaurant scolaire en termes de diversité et d'équilibre nutritionnel des repas proposés. Chaque menu est validé par un certificat.

Avantage du logiciel : Une analyse nutritionnelle rééquilibre automatiquement les repas au jour et à la semaine dans le sens des objectifs cités par le PNNS (diminution des apports en sucre rapide et matières grasses, augmentation de la consommation des fruits et légumes,...)

Tarif annuel la première année : 300 euros HT incluant la maintenance, la veille juridique et la validité des certificats de conformité.

Tarif annuel les années suivantes : 70 euros HT incluant les services de maintenance et d'assistance, les évolutions du logiciel (dont veille juridique) et la validité des certificats de conformité issus des plans alimentaires.

Le CM, après en avoir délibéré, par 17 voix pour, décide de procéder à l'acquisition de ce logiciel aux conditions ci-dessus exposées.

MAIRIE - ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE

La mairie possède actuellement un seul photocopieur présent dans l'agence postale. Il est régulièrement en panne et oblige le secrétariat à se dépanner à la RPA. **Pour faciliter le travail du secrétariat, l'achat de 2 imprimantes multifonctions** est sollicité.

Le photocopieur Brother MFC9330CDW MFP A4 2400DPI présente le meilleur rapport qualité/prix au regard des besoins du secrétariat. Le coût d'impression à la page reste raisonnable (2.4 cts en noir et blanc, 14.8 cts en couleur). Ce matériel ne nécessite pas de contrat de maintenance.

Deux devis ont été demandés. Le moins-disant provient de l'entreprise OTTO-OFFICE et s'élève à 311.85 € HT par appareil soit 623.70 € HT les deux appareils.

Le CM, après en avoir délibéré, par 17 voix pour, décide de procéder à l'acquisition de ce matériel aux prix et conditions ci-dessus présentées.

CIMETIERE – DEMANDE DE RETROCESSION

La rétrocession n'est prévue par aucun texte légal ou réglementaire. Aussi les **communes ne sont pas obligées d'accepter de rembourser tout ou partie du prix de la concession**

restituée. Ce remboursement ne pourra porter que sur la somme effectivement reçue par la commune : la quote-part versée au CCAS (1/3) n'est pas remboursable.

Mme Fréret Andrée et son fils Benoit, par courrier reçu en mairie le 18/02/2014, demandent à rétrocéder à la commune la concession dans le cimetière communal n° 491 du 26/02/1985 : Carré n°4 Emplacement n°7.

Cette concession est libre et il n'y a pas de caveau posé.

Durée : 50 ans (29 ans au 26/02/2014)

Prix : 250 F = 38,11 € (2/3 encaissé par le budget communal : 25,41€ et 1/3 encaissé par le CCAS : 12, 70 €)

Par courrier du 03/04/2014 M. et Mme Jean-Marie BAUDY domiciliés 3 rue des Lys à Val d'Izé sont intéressés par l'acquisition de cette concession.

Après avoir délibéré, le CM, par 3 votes successifs :

- *Par 17 voix pour, est favorable à la rétrocession ci-dessus demandée ;*
- *Par 17 voix pour, la rétrocession se fera sans versement d'indemnité par la commune à la famille Fréret ;*
- *Par 17 voix, est favorable à la demande d'acquisition de la concession par M. et Mme BAUDY.*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2014

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Jean-Pierre

DAVENEL, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Pierre KERGARAVAT, Christelle JAMELOT, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Sophie STRACQUADANIO, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET et Gérard BAUDY.

Sébastien PAINCHAUD est arrivé à 20h50.

Gérard BAUDY a quitté la séance à 22 h 55 après le vote de la délibération sur le budget primitif ZA Le Clos Hamelin.

Absent excusé : Frédéric MAHAY.

Secrétaire de séance : Mme Claire JULIEN

BUDGET PRIMITIF 2014 - ZA LA LANDELLE

Section de fonctionnement	Dépenses : 131 396,64 €	Recettes : 131 396,64 €
Section d'investissement	Dépenses : 90 700, 23 €	Recettes : 90 700, 23 €

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2014 de la Z.A. La Landelle présenté :

BUDGET PRIMITIF 2014 – Z.A. LE CLOS HAMELIN

Section de fonctionnement	Dépenses : 1314224,61 €	Recettes : 1314224, 61 €
Section d'investissement	Dépenses : 1403626,41 €	Recettes : 1403626, 41 €

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le budget primitif 2014 de la Z.A. Le Clos Hamelin présenté :

BUDGET COMMUNAL PRIMITIF 2014

Le budget primitif 2014 de la commune est présenté par section. Il s'équilibre comme suit :

Mme BOUVET demande le vote à bulletin secret. M. le maire pose la question à l'assemblée.

Le résultat ne correspondant pas à un tiers des membres présents M. le Maire propose le vote à main levée.

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour, 1 abstention et 2 contre, adopte le budget primitif 2014 de la commune de Livré-sur-Changeon présenté par M. le Maire.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2014

Sur proposition de M. le maire le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et 1 abstention maintient les taux des taxes directes locales de 2013 pour 2014.

Taxes directes locales	Taux 2013	Taux 2014
Taxe d'habitation	16,08 %	16,08 %
Taxe foncière (bâti)	18,87 %	18,87 %
Taxe foncière (non bâti)	46,42 %	46,42 %

DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le maire propose de **modifier ses délégations accordées** par délibération du CM du 08/04/2014 et sollicite, par délégation du conseil

Section de fonctionnement	Dépenses : 952778, 88 €	Recettes : 952778, 88 €
Section d'investissement	Dépenses : 923135, 66 €	Recettes : 923135, 66 €

municipal, d'être chargé pour la durée de son

mandat des attributions définies à l'article L2122-21 du C.G.C.T. :

Le maire sollicite, en outre, par délégation du conseil municipal, d'être chargé pour la durée de son mandat d'une partie des attributions prévues à l'article L2122-22 du C.G.C.T., à savoir:

1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

2° De prendre toute décision concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et que le montant ne dépasse pas 10 000 € HT.

3° De décider de la conclusion et révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;

4° De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

5° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

6° De prononcer la délivrance et reprise des concessions dans les cimetières ;

7° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

8° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

9° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

10° De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

11° D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, en matière administrative ou pénale ;

12° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € HT ;

13° De donner l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ;

14° De prendre les décisions mentionnées aux articles L. 523-4 et L. 523-5 du code du patrimoine relatives à la réalisation de diagnostics d'archéologie préventive prescrits pour les opérations d'aménagement ou de travaux sur le territoire de la commune.

15° D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Le CM, après en avoir délibéré, par 15 voix pour et une abstention, accepte les délégations ci-dessus énoncées.

La présente délibération annule et remplace la délibération du CM du 08/04/2014 relatives aux délégations d'attributions du CM au maire.

COMMISSION MUNICIPALE : RYTHMES SCOLAIRES

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité nomme les membres de la commission municipale qui travaillera sur les rythmes scolaires :

M. le Maire

Mme LERAY GRILL

Mme LEPOULTIER

Mme STRACQUADANIO

Seront invités à cette commission : Mesdames les Directrices et 2 représentants des parents d'élèves des écoles de Livré-sur-Changeon
Mme la Présidente et Mme la Directrice de la C.S.F. de Livré-sur-Changeon.

C.C.A.S. - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CM, après en avoir délibéré, désigne les membres du CM qui siégeront au CCAS.

Listes de candidats :

- Liste A : Mme JAMELOT, Mme LERAY GRILL, Mme LECOULANT, Mme DESBLES et M BEAUGENDRE

- Liste B : M. HURAUULT, Mme BOUVET et M. BAUDY.

Résultat du vote à bulletin secret :

Votants : 16

13 voix pour la Liste A

3 voix pour la Liste B

Les membres qui siégeront au C.C.A.S. sont :
Mme JAMELOT, Mme LERAY GRILL, Mme LECOULANT, Mme DESBLES et M. HURAUULT.

CAISSE ECOLE PUBLIQUE - DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Mme JULIEN et Mme LEPOULTIER, membres du CM, pour siéger au Comité de la Caisse de l'école publique de Livré-sur-Changeon.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN DE CHEVRE - DESIGNATION DE DELEGUES

Le CM, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour siéger au Syndicat Intercommunal du Bassin de Chevré:

2 délégués titulaires : M. BEAUGENDRE et M PAINCHAUD

1 délégué suppléant : M. FRAUD

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU VAL D'IZE - DESIGNATION DE DELEGUES

Le CM, après en avoir délibéré, désigne à l'unanimité pour siéger au Syndicat Intercommunal des Eaux du Val d'Izé :

2 délégués titulaires : M. DAVENEL et M. LECOINTE

1 délégué suppléant : M. FRAUD

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2014

Présents : Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Pierre KERGARAVAT, Christelle JAMELOT, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Sophie STRACQUADANIO, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET, Gérard BAUDY et M Bruno LERAY.

Marie-Danielle BOUVET a quitté la séance à 23h15 (procuration de vote à Jean-Michel HURAUULT).

Absent excusé : Jean-Pierre DAVENEL (procuration de vote à François BEAUGENDRE).

Secrétaire de séance : Mme Corinne LERAY GRILL

ELUS – DEMISSION ET INSTALLATION

M. le Maire informe l'assemblée que M. Frédéric MAHAY, conseiller municipal, a démissionné. Conformément à la règlementation. Il **déclare installer M. Bruno LERAY, conseiller municipal.**

P.L.U. – DELIBERATION DE PRINCIPE SUR UNE REVISION OU MODIFICATION

Suite à de nombreuses demandes la commune compte **engager la révision légère de son PLU.** Il est proposé, pour l'instant, de **se prononcer uniquement sur l'opportunité de cette modification** et de sa mise en œuvre.

Il s'agirait de commander un rapport à la SADIV sur les 3 points suivants :

- Identifier la procédure de révision adaptée en fonction des objectifs visés (élimination des dents creuses, modification du règlement imprécis ou trop strict de certaines zones, atteinte ou pas au PADD).
- Vérifier l'impact de la nouvelle loi ALUR récemment adoptée sur une révision éventuelle du PLU.

La SADIV offre un support technique en matière d'urbanisme aux communes de – de 2000 habitants avec une prise en charge de 80% des frais d'études pour les missions de plus de 6 jours (gratuité pour 3 demi-journées)

Une consultation de cabinet d'études sera nécessaire pour lancer : une modification ou une révision du PLU.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise M. le Maire de contacter la SADIV pour étudier le principe d'une révision ou d'une modification du PLU.

ZAC DE L'ABBAYE ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITE

La ZAC de l'Abbaye n'a pas évolué depuis sa création effective en 2010. Pour débiter sa commercialisation, l'aménageur représenté par Monsieur Rivoalan demande à ce que l'actuelle municipalité se prononce sur la réalisation d'une déviation de la RD794 au nord de Livré. Le passage de cette déviation à proximité de la ZAC déséquilibrerait financièrement l'opération d'aménagement.

Contact pris avec le **Conseil Général**, il apparaît que **ce contournement du bourg n'est pas à**

l'ordre du jour en raison de son coût élevé et des difficultés environnementales et architecturales rencontrées.

M. le Maire propose que la commune prenne acte et considère que **la priorité actuelle de la municipalité est d'alléger le trafic des poids lourds et sécuriser la traversée du bourg.** Pour cela différents contacts avec les maires de Dourdain, Mecé et prochainement Val d'Izé seront pris pour **envisager l'interdiction, conjointe, de circuler aux camions** sauf pour les livraisons locales.

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 personnes qui ne souhaitent pas se prononcer : M. HURAUULT, Mme BOUVET et M. BAUDY, valide la proposition de M. Le Maire ci-dessus exposée.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle YM101 (partie ex parcelle YM 87 : 470 m² au Clos de la Merceray).

Demandeur de la DIA : Cabinet Maîtres OUAIRY, BUIN et GIGOU de Vitré

Propriétaire : Mme BUSSON née BEAUGENDRE Raymonde

SCOT DU PAYS DE FOUGERES – DESIGNATION DELEGUES COMMUNAUX

Sur proposition de M. le Maire, le CM, par 18 voix pour et 1 abstention désigne 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour le S.C.O.T. du Pays de Fougères comme suit :

Titulaires : M. FRAUD – Maire / Mme LERAY GRILL – 1^{ère} Adjointe

Suppléants : Mme JULIEN – 5^{ème} Adjointe / M. HURAUULT – Conseiller municipal

COMMISSIONS MUNICIPALES ET REPRESENTANTS AUPRES DIVERS ORGANISMES

VOIRIE COMMUNALE

Responsables : DAVENEL Jean-Pierre, BEAUGENDRE François

Membres : JAMELOT Christelle, HENRY Gwénaél, LERAY Bruno, BARBOT Roland, DE VERBIGIER Jérôme, HAUDEBERT Denis, HEUDRE Michel, POUPARD Frédéric, VEILLARD Paul, FLOUR Frédéric, GOBE Patrick

FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS

Responsables : BEAUGENDRE François, DAVENEL Jean-Pierre, JAMELOT Christelle (Concours Maisons Fleuries), PAINCHAUD Sébastien (Aménagement des espaces verts)
Membres : THOMAS LECOULANT Emmanuelle, SERRAND Philippe, HOUDUS Pierre, BANNIER Nicole

SECURITE ET BATIMENTS COMMUNAUX

Responsables : DESBLES Fabienne, DAVENEL Jean-Pierre
Membres : LECOINTE Dominique, JULIEN Claire, STRACQUADANIO Sophie, JAMELOT Christelle, LERAY Bruno, THOMAS-LECOULANT Emmanuelle, BAUDY Gérard, CHRISTAL Thierry

URBANISME ET FONCIER

Responsables : JULIEN Claire, LERAY GRILL Corinne
Membres : DESBLES Fabienne, LECOINTE Dominique, STRACQUADANIO Sophie, JAMELOT Christelle, BAUDY Gérard, BOUVET Marie-Danielle, DE VERBIGIER Jérôme, GAILLARD Laurent, BOUVET Michel, HEUDRE Michel

AGRICULTURE

Responsables : BEAUGENDRE François, DESBLES Fabienne
Membres : BOUVET Michel, MARTIN Jean, HAUDEBERT Denis, JOULAUX Jean-François, BAUDY Dominique, BOUESSAY Hervé, DELATOUCHE Loïc, DUHIL Alain, GAILLARD Laurent, GARNIER Jérôme, GOBE Patrick, JACQUEL Claude, LAUNAY Francine, LEMEE Gérard, LEONARD Dominique, SAUDRAIS Christian, SOURDIN Jean-Yves, SAUDRAIS Rémi, SERVASIER Dominique

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Responsables : DESBLES Fabienne, JULIEN Claire
Membres : LECOINTE Dominique, PAIMBLANC Nadine, JAMELOT Christelle, THOMAS-LECOULANT Emmanuelle, KERGARAVAT Pierre, HURAUULT Jean-Michel, MOYSE Sophie, PIQUIONNE Marie-Jeanne, BARBOT Gaëtan, POMMIER Xavier

ENFANCE ET JEUNESSE

Responsables : LERAY-GRILL Corinne, LEPOULTIER Céline, THOMAS-LECOULANT Emmanuelle (Opération Argent de poche)
Membres : STRACQUADANIO Sophie, PAIMBLANC Nadine, DELATOUCHE Cécile, KIRSCH Laurence, RINCEL Florence, BARON Solène, LETERRON Rachel, HENRY Christelle, CHESNEL Valérie, JULIEN Marc, DAUNAY Céline, CHRISTAL Sophie, SAUDRAIS Gwenaëlle

CULTURE ET PATRIMOINE

Responsable : LERAY-GRILL Corinne
Membres : LEPOULTIER Céline, JULIEN Claire, BOUVET Marie-Danielle, THOMAS-LECOULANT Emmanuelle, DESBLES Fabienne, LECOINTE

Dominique, NORMANT DE LA VILLEHELLEUC Brigitte, CHRISTAL Sophie

SUIVI DES TRAVAUX DE LA SALLE DE SPORT (TEMPORAIRE)

Responsable : FRAUD Emmanuel
Membres : DAVENEL Jean-Pierre, DESBLES Fabienne, JULIEN Claire, LERAY Bruno, KERGARAVAT Pierre, PAIMBLANC Nadine, Président ASLM (JULIEN Marc), Président Foot (LECOINTE Dominique), Président Badminton (DELAUNAY Mickaël), Président Basket (ESNAULT Patrick), Président Gymnastique Adulte (TRAVERS Marie-Noëlle), Président Gymnastique Enfants (COIRRE Sylvie), Président Karaté (CALLO François), Président Multisports (JULIEN Marc), Président Tennis (GASTRIN Olivier)

RYTHMES SCOLAIRES (TEMPORAIRE)

Responsables : LERAY-GRILL Corinne, LEPOULTIER Céline
Membres : Directrices des écoles et Enseignants, Directrice du CLSH, Présidente CSF, Représentants des intervenants, Représentants des parents d'élèves (Ecole Notre-Dame: Valérie Haudebert, Céline Daunay ; Ecole des Korrigans : Duc Nhat HO, Katia Hugot)
M le Maire, Mme Corinne LERAY GRILL, Mme Céline LEPOULTIER, Mme Sophie STRACQUADANIO, Mme Marie-Pierre LEONARD

COS 35 – DESIGNATION D'UN ELU REFERENT

Mme BOUVET, conseillère municipale, était **précédemment élue** référent au COS 35. Elle présente les services du COS 35 à l'assemblée et se propose candidate.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Mme BOUVET, conseillère municipale, élu référent au COS 35.

ECOLE PRIVEE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT COMMUNAL

Sur proposition de M. le maire, le CM, à l'unanimité, désigne M. FRAUD, maire, représentant communal pour l'école privée Notre Dame de Livré-sur-Changeon.

COM'ONZE – ELU REFERENT BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES

Sur proposition de M. le Maire, le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne Mme LERAY GRILL, 1^{ère} adjointe, élu référent pour la mise en réflexion du réseau des bibliothèques et médiathèques et du schéma de lecture de la Communauté de communes du Pays de St Aubin du Cormier.

MEDIATHEQUE - ACQUISITIONS ET DEMANDE AIDE FINANCIERE POUR 2014

L'enveloppe budgétaire, inscrite au PB 2014, consacrée à l'acquisition de livres, CD, DVD et périodiques pour la médiathèque s'élève à 4 000 €.

Conformément à la décision de la Communauté des Communes du Pays de St Aubin du Cormier, il est accordé une **aide financière** de 30% du montant des dépenses TTC des bibliothèques et des médiathèques.

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité réitère sa volonté

- D'acquiescer des livres, CD, DVD et périodiques en 2014 pour un montant global de 4 000 €.

- Demande l'aide financière à la Com'Onze à hauteur de 30 % sur les acquisitions ci-dessus déterminées par l'édition d'un titre de recette auquel sera joint l'état de nos dépenses réalisées en 2014.

SDE35 – DESIGNATION DELEGUES

Sur proposition de M. le Maire, le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité désigne :

M. FRAUD, Maire, délégué titulaire et Mme LERAY GRILL, 1^{ère} Adjointe, déléguée suppléante

SMICTOM – DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX

1^{ère} liste de délégués proposée par M. le Maire :

2 titulaires : M. BEAUGENDRE, 2^{ème} Adjoint

M. DAVENEL, 4^{ème} Adjoint

1 suppléant : M. BAUDY, Conseiller municipal

2^{ème} liste de délégués : M. HURALT propose l'intégration de M. BAUDY en tant que délégué titulaire :

2 titulaires : M. BEAUGENDRE, 2^{ème} Adjoint
M. BAUDY, Conseiller municipal

1 suppléant : M. DAVENEL, 4^{ème} Adjoint

Le CM procède au vote à Bulletin secret:

Liste n° 1 14 voix pour

Liste n° 2 3 voix pour

2 bulletins blancs

SUBVENTIONS COMMUNALES 2014

Il est examiné les **demandes de subventions des associations** qui ont fourni les éléments indispensables à leur étude.

L'année prochaine, **toutes les associations**, sauf dispense expresse **devront remplir leur demande de subvention communale sur le formulaire Cerfa N° 12156*03.**

Mme BOUVET, conseillère municipale, a quitté pour des raisons personnelles la séance après le vote des subventions accordées aux différentes sections de l'ASLM et à ACTI GYM.

M. LECOINTE, conseiller municipal, concerné par la section Football de l'ASLM a quitté la séance pour le vote.

Le CM, après en avoir délibéré, par 2 votes à l'unanimité accorde les subventions suivantes pour 2014 :

ASSOCIATIONS LIVRENNES			
ASSOCIATION Nom du responsable	Subvention accordée en 2013	Montant sollicité en 2014	Subvention accordée par le CM en 2014
Comité des fêtes - M. Michel BOUVET	1 387.00 €	1 387.00 €	1 387.00 €
Etoile des Neiges - Mme Bernadette ORHAN	152.00 €	518.00 €	518.00 €
ASLM Badminton - M. Mickaël DELAUNAY	520.00 €	525.00 €	525.00 €
ASLM Multisports - M. Marc JULIEN	325.00 €	240.00 €	240.00 €
ASLM Foot - M. LECOINTE Dominique	1 200.00 €	1 200.00 €	1 200.00 €
ASLM Basket - M.ESNAULT Patrick	600.00 €	500 €	Sera étudié au prochain CM - Précision à demander
ASLM Gym enfants - Mme COIRRE Sylvie	400.00 €	400.00 €	400.00 €
ACTI'Gym - Mme TRAVERS M.-Noëlle	476.00 €	480.00 €	480.00 €
UNC - M. HAVARD Joseph	145.00 €	145.00 €	145.00 €
Club de l'amitié - M. JOULAUX Jean	683.00 €	850.00 €	700.00 €
ACCA - M. BOISRAMÉ Alain	214.00 €	500.00 €	215.00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES			
Prévention Routières	40.00 €	40.00 €	40.00 €
GDS M. MORIN H.	50.00 €	50.00 €	50.00 €

FINANCES - ACHATS

Conformément aux inscriptions budgétaires du BP 2014, M. le Maire rend compte des achats réalisés après consultation. Ils seront réglés en section d'investissement.

Matériel informatique :

Fournisseur : LDLC de DARDILLY Cedex :

montant TTC : 2182.09 €

Mairie - Matériel informatique : 1 ordinateur portable, 3 imprimantes, 4 switches, 1 routeur
Ecole les Korrigans : 2 ordinateurs portables, 1 téléphone portable

6 Bancs publics 1 miroir 3 vitrines :

Fournisseur : ADEQUAT de VALENCE :

Montant TTC : 2510.86 €

Restaurant scolaire : 1 vitrine pour affichage,
Ecole les Korrigans : 2 vitrines pour affichage,
Voirie communale : 6 bancs, 1 miroir de sécurité

ENFOUISSEMENT RESEAU ELECTRIQUE ENTRE MECÉ ET LIVRE-SUR-CHANGEON

Dans le cadre d'une **opération conjointe**, la commune de Mecé nous propose l'enfouissement des réseaux rue d'Alibart à Mecé et d'y **inclure** les habitations livrées situées en limite de cette commune.

L'opération n'est pas définitivement chiffrée mais la pré-étude fait ressortir un restant à charge pour les 2 communes de 13 660 € pour un coût total de 81 960 €. La commune de Livré aurait à sa charge 35 à 40% de l'opération soit 5 464 €. L'opération sera coordonnée par la commune de Mecé.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le principe et charge M. le Maire de signer tous les documents nécessaires.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE A LA VOIRIE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

M. le Maire rappelle les éléments principaux de la réglementation au regard de la législation en vigueur.

Ainsi, **la commune devra réaliser, un document qui formalise un diagnostic sur ses infrastructures et équipements** (voiries, espaces publics et établissements recevant du public) **et un plan d'action hiérarchisé** qui précise les travaux à mettre en œuvre progressivement pour mettre aux normes ce qui peut l'être.

Sur proposition de M. le Maire, le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le principe, désigne F. DESBLES et E.FRAUD pour suivre le dossier et autorise M. le Maire à signer toutes les pièces utiles pour l'élaboration de ce document.

SECRETARIAT MAIRIE – CREATION D'UN POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

Pour pallier un **manque de personnel**, nous faisons actuellement appel au service mission temporaire du CDG35 qui nous met à disposition

une secrétaire. Cette solution a un coût élevé pour la commune et les personnes mises à disposition ne sont pas toujours les mêmes.

Pour répondre à nos besoins, il est proposé de **créer un poste spécifique de secrétaire de mairie polyvalente** avec capacité en PESV2.

Le CM, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions, décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet pour le secrétariat de mairie dès que possible. Il charge M. le Maire de procéder au recrutement et de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

CONCESSION CIMETIERE - DEMANDE DE CESSION MME BORDAIS

Demande formulée par Mme Bordais qui n'habite plus actuellement la commune :

Madame Bordais demande la **cession à la commune de la concession** n° 43 en date du 18/09/2006.

Cette concession de 30 années a été acquise le 25/04/2006 pour 110.25 € Il s'agit d'une acquisition aux noms des 2 époux : Mme BORDAIS Marie-Pascale et M. SARRAUDIE Michel même si les pièces justificatives d'achat amènent à penser que l'acquisition a été réalisée aux frais exclusifs de Mme Bordais.

Concession actuellement de 8 ans et 2 mois du 25 avril 2006 au 25/06/2014 :

- 2/3 pour la commune : 2,45 par an

Partie restante au 25/06/2014 à son terme : 21 ans et 10 mois : 53.49 €

- Pour information 36,75 € part versée au CCAS (non modifiable).

M. le Maire propose au CM de se prononcer sur le rachat sous réserve de l'acceptation écrite de M. Sarraudie.

Le CM, après en avoir délibéré :

- *Accepte la cession de la concession ci-dessus énoncée à la commune*
- *Par 1 voix pour, 11 voix contre et 7 abstentions, décide de ne pas rembourser la partie restante aux demandeurs.*
- *Charge M. le Maire de signer les documents se rapportant à cette cession.*

LOCATION PARCELLES COMMUNALES

Par délibération du CM du 11/03/2014, les parcelles communales sont louées à M. Jean-Pierre BORDIER depuis le 01/04/2014.

Réf.	Superficie	Montant de la location
ZD 29	2 ha 02 a 40 ca	163.07 €
ZD 59	0 ha 31 a 32 ca	25.22 €
Cumul	2 ha 33 a 72 ca	188.29 €

Une remise en état a été nécessaire pour utiliser les parcelles communales. Pour cette raison, M.

le Maire propose une mise à disposition de ces parcelles gratuitement pour les 6 premiers mois de la location précédemment consentie par rédaction d'un avenant au bail administratif.

Après avoir entendu l'exposé des élus au CM au 11 mars dernier, l'assemblée, après en avoir délibéré, par 2 voix pour, 10 voix contre et 7 abstentions, décide de ne pas prendre en charge, par une gratuité de location, la remise en état des parcelles car M. BORDIER avait été informé de l'état de celle-ci lors de la concrétisation de la location.

DECHETTERIE - DEMANDE ACCES A ST AUBIN DU CORMIER

L'accès à la déchetterie de St Aubin du Cormier devient de plus en plus problématique pour les habitants et les entreprises de Livré. Des refus de prise en charge se produisent fréquemment. Un badge sera bientôt nécessaire.

Comme nous dépendons du SMICTOM des Forêts, nous devrions nous rendre à la déchetterie de la Bouexière, pourtant beaucoup plus éloignée.

M. le Maire propose de demander à ce que les 2 organismes se rapprochent et concluent une convention **permettant à l'ensemble des habitants de notre commune de se rendre à la déchetterie de St Aubin du Cormier.**

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide la proposition ci-dessus présentée par M. le Maire.

REHABILITATION ET EXTENSION SALLE DE SPORTS

Par délibération en date du 11/03/2014 n°01 le CM pour les deux restants à attribuer :

- Le lot n°11 : Equipements sportifs : déclaré sans suite (besoins à redéfinir);
- Le lot n°14 : Revêtement de sols. Le CM demandait des précisions techniques avant de faire son choix.

La date de validité des offres à ce jour est dépassée. Il est donc nécessaire de relancer la consultation.

Dans le cadre de la rénovation de la salle de sports, la réfection du sol est nécessaire. Après une phase de concertation avec les différentes associations utilisatrices, après avis technique de l'architecte en date du 12/06/2014, il est proposé de lancer une consultation pour le remplacement du sol multisports et de relancer la consultation pour les équipements sportifs (panneaux de basket non conformes).

Le CM, après en avoir délibéré, décide :

- Pour le lot n° 11 : par 19 voix pour de relancer la consultation;
- Pour le lot n° 14 : par 14 pour, 3 voix contre et 2 abstentions de relancer la consultation;
- De charger M. le Maire de signer tous les documents nécessaires pour cette consultation.

VOIRIE COMMUNALE – LANCEMENT CONSULTATION

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 voix contre décide de lancer une consultation pour des travaux de voirie 20147 : Parking rue du Boishamon avec trottoirs adjacents. Le cahier des charges sera réalisé par la SADIV.

RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre du passage à la semaine scolaire de 4 jours et demi, **l'Inspection Académique** vient de **valider les horaires pour l'année scolaire 2014-2015**. Nous attendons la validation par le CDEN.

TAP : 2 demi-après-midi par enfants et par semaine de 15h20 à 16h30 :

- Horaires scolaires avec journée de TAP : 8h50-12h06 / 14h00-15h20 (TAP de 15h20 à 16h30) 2 fois par semaine
- Horaires scolaires d'une journée sans TAP : 8h50-12h06 / 14h00-16h30 2 fois par semaine

Une réunion publique d'information a eu lieu le 2 juillet dernier au centre culturel.

Le CM, après en avoir délibéré, par 17 voix pour et 2 abstentions valide les TAP pour l'année scolaire 2014-2015 ci-dessus présentés.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUILLET 2014

Présents: Emmanuel FRAUD, Corinne LERAY GRILL, François BEAUGENDRE, Fabienne DESBLES, Claire JULIEN, Sébastien PAINCHAUD, Céline LEPOULTIER, Dominique LECOINTE, Emmanuelle THOMAS, Pierre KERGARAVAL, Christelle JAMELOT, Gwénaél HENRY, Nadine PAIMBLANC, Jean-Michel HURAUULT, Marie-Danielle BOUVET, Gérard BAUDY et Bruno LERAY.

Absents excusés : Sophie STRACQUADANIO (procuration de vote à Christelle JAMELOT), Jean-Pierre DAVENEL (procuration de vote à Claire JULIEN)

Secrétaire de séance : Mme Fabienne DESBLES

MODIFICATION GR LA GARNAIS - ECHANGES A TROIS

M. le maire présente le dossier et les plans :

- plan A : premier plan proposé au début des discussions sur ces échanges,

- plan B : nouveau plan avec la sortie du GR par le taillis appartenant à la famille SAUDRAIS.
- M. le Maire propose :
- De retenir le plan B ;
 - De procéder à un échange à 3, sans soulte, d’une partie de la voie communale n°82 (de l’intersection avec la VC 103 jusqu’au four à pain qui restera commun aux 3 propriétaires) avec les parcelles ZE 36a et une bande de 4 mètres du terrain ZE 24a suivant le plan annexé appartenant à la famille SAUDRAIS et la parcelle ZE 25 en partie d’une bande de 4 mètres du terrain appartenant à M. NICOLAS. Les Familles NICOLAS et SAUDRAIS échangent une partie de la parcelle ZC 24a
 - D’acquérir auprès de la famille SAUDRAIS, le taillis cadastré ZE 36 d’une superficie totale de 60 ares 50 ca, constitue une plus-value pour la commune de 700 €. Cette acquisition dans le cadre des échanges permettra de créer la continuité du GR par le taillis.
 - Après avoir présenté 2 devis de géomètre, de retenir le devis de M. Loïc AUBAULT, géomètre à Vitré, d’un montant total de 2160

- € et prise en charge par la commune des frais de géomètre à hauteur de 1200 € TTC.
- De partager les frais notariés entre les parties à parts égales.
 - De retenir l’étude de Maître Ouairy, notaire à Val d’Izé, comme notaire pour la commune.
 - De créer une servitude de passage, sur la partie de la VC n°82 échangée, pour l’accès des véhicules des services de sécurité (le chemin ne pourra pas être muré et devra comporter un portail de part et d’autre).
- Le CM, après en avoir délibéré, à l’unanimité retient les propositions de M. le Maire ci-dessus énoncées.*
- Il est demandé à M. le Maire de faire estimer les frais pour chaque partie pour une prochaine réunion du CM.

SALLE DE SPORTS - AVENANTS
REHABILITATION ET EXTENSION

M le Maire présente les **différents avenants** pour les travaux de réhabilitation et extension de la **salle de sports** :

Lot	Objet de l’avenant	Entreprises	Marché initial HT	En +	En -	Nouvel Avenant HT	Montant cumulé HT
1	Maçonnerie	DUFROST Plouasne 22	215 656	3 622		3 622	219 278
5	Charpente	FOUGERAISE ETANCHEITE Romagné	46 200	933.35		933.35	47 133.35
7	Menuiserie	BINOIS Liffré	128 000	3063.4	1825.4	1 238	129 238
10	Peinture int./ext. Rangement et buvette	HERVAGAULT Val d'Izé	21 900	592.72		592.72	22 492.72
12	Sanitaires existants conservés Création sanitaire accessible (P.M.R.)	BOULANGER Vitré	45 500	1653.89	1653.89		45 500

CUMUL : 6386.07 € HT

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions, accepte les avenants ci-dessus présentés et charge M. le Maire de signer tous les documents concernant cette affaire.

URBANISME - DIA CLOS DE LA MERCERAYE
Le CM, après en avoir délibéré, par 11 voix pour, 3 voix contre et 5 absentions, décide de ne pas

exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle YM n°72 :
DIA présentée par Maîtres OUAIRY, BUIN et GIGOU de Vitré :
Propriétaire : M. BUSSON Daniel et Mme BUSSON née BEAUGENDRE Raymonde
Parcelle : YM 72 au Clos de la Merceray

Acquéreurs : Famille PEURON Yves et Mme DAVID Virginie de Livré-sur-Changeon

PERSONNEL COMMUNAL - MODIFICATIONS DU TEMPS DE TRAVAIL

Médiathèque : Agent du Patrimoine :

Son temps de travail est actuellement de 17h30/35°.

Afin de **conserver la prise en charge par le Conseil Général** et de **respecter les obligations d'ouverture** pour les communes de + de 1 500 habitants, nous devons **porter le temps de travail à 25 h minimum par semaine**.

Le contrat d'objectif avec le Conseil Général sera à renégocier en 2015.

Pour tenir compte de la situation professionnelle de l'agent (17h30/35° Commune de Livré-sur-Changeon et 10h30/35° Commune de St Ouen des Alleux) et intégrer la médiathèque dans la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, il est proposé de porter son contrat de travail à 28H/35° à compter du 01/09/2014.

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions décide de porter le temps de travail de l'agent du patrimoine, à compter du 01/09/2014 à 28h/35°.

Restaurant scolaire – Second de cuisine et 2 Adjoints techniques

Dans le cadre de la semaine scolaire de 4,5 jours à compter de la rentrée 2014-2015 et après enquête réalisée auprès des familles des 2 écoles, le **nombre de repas doublerait** le mercredi et il y a une **l'augmentation de la pause méridienne** dans le cadre des TAP.

Actuellement, le temps de travail de l'adjoint technique est de 80 %: 28h/35°.

Cette augmentation justifie le passage à temps complet de l'agent qui seconde le cuisinier gestionnaire à compter du 01/09/2014.

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de porter le temps de travail à compter du 01/09/2014 de l'adjoint technique au poste de second de cuisine de 28/35° à 35/35°.

L'augmentation de la pause méridienne nécessite la **présence supplémentaire des 2 agents techniques** durant 30 minutes les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi, il faudra qu'un agent technique soit présent le midi pour le service : 3 heures.

Le **poste d'un agent technique** sera **augmenté de 2h par semaine scolaire** pour un agent et le **poste du 2^{ème} agent technique** sera **augmenté de 5h par semaine scolaire**.

Le CM, après en avoir délibéré, par 16 voix pour et 3 abstentions porte le temps de travail des agents techniques du restaurant scolaire d'un agent technique de 14.90/35° à 16.28/35° et d'un autre poste d'agent technique de 14.90/35° à 18.36/35°.

RESTAURATION SCOLAIRE - TARIFS DE VENTE DE REPAS APPLICABLES A COMPTER DU 02/09/2014

Le restaurant scolaire fonctionne depuis janvier 2010. Le bilan provisoire de fonctionnement de septembre 2013 à juillet 2014 est présenté au conseil municipal.

Le **coût de revient d'un repas** est **estimé à 4.0365 €**. Le bilan financier provisoire fait apparaître un **déficit** de 8883.43 €

Un bilan définitif est demandé lorsque la période de fonctionnement sera terminée après fin juillet.

Sur proposition de M. le Maire, le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'augmenter les tarifs de vente de repas préparés au restaurant scolaire de 1% à compter du 02/09/2014.

Ils s'établissent comme suit :

	2013/ 2014	Prix à compter du 02/09/2014
	1%	Proposition + 1%
Repas enfant	3.94	3.98
Repas adulte	4.57	4.62
Agents communaux non affectés au service de restauration	4.57	4.62
Enseignants	4.57	4.62
ATSEM	2.28	2.30
Animatrices CSF	2.28	2.30
Repas à emporter pour les personnes âgées de la commune	6.71	6.78
Repas pour le multi-accueil Com'Onze	4.34	Prix reste inchangé : Convention du 01/09/2012 au 31/08/2015

BATIMENT COMMUNAL - MISE A DISPOSITION DE MME RENIER

A la demande de Mme RENIER Laurence domiciliée à Livré-sur-Changeon qui **recherche**

un **local** pour **débuter un petit atelier de joaillerie** M. le Maire propose à l'assemblée :

- De mettre à sa disposition, provisoirement, pour 1 an, à compter du 01/08/2014 la

cuisine et l'entrée du bâtiment communal qui abritait le presbytère.

- De fixer le loyer mensuel à 40 € plus les charges (eau, assainissement, électricité et Redevance Ordures ménagères),
- De lui demander une attestation d'assurance qui couvre son activité dans le local communal ci-dessus désigné pour la durée de la mise à disposition.

Le CM après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la présente mise à disposition aux conditions ci-dessus exposées et charge M. le Maire de signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2014

Le CM après en avoir délibéré, à l'unanimité, accorde une subvention communale pour 2014 comme suit :

Association	Activité	Subvention versée en 2013	Subvention accordée en 2014
ADMR du Pays de ST Aubin du Cormier	Aide à domicile	408.00	408.00
Groupeement communal de défense contre les ennemis des cultures	Défense contre les ennemis des cultures	300.00	300.00
A.S.L.M. Section Basket	Association sportive	600.00	600.00

SUBVENTION COMMUNALE 2014 - C.S.F.

L'accueil périscolaire est assuré par la C.S.F., à ce titre l'association **sollicite une subvention communale de 35 130 €.**

Cette subvention couvre les frais de personnel engagés par l'association pour assurer ce service.

En 2013, la subvention communale versée à la C.S.F. s'élevait à 31 667 € + 7500 € pour les Ados.

L'accueil de loisirs est aujourd'hui une **compétence communautaire** et n'est donc **plus subventionné par la commune.**

L'augmentation de la demande pour 2014 par rapport à 2013 s'explique par :

Une **augmentation de la fréquentation de l'accueil périscolaire** depuis le mois de juin et donc des salariés supplémentaires y compris sur le temps du midi.

Après en avoir délibéré, le CM, par 10 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions, accorde une subvention à la C.S.F. de 35130 €.

Côté Urbanisme

IMPACT DE LA LOI ALUR SUR L'URBANISATION EN MILIEU RURAL

La loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24 Mars 2014 a un **impact non négligeable sur l'urbanisme** dans une commune comme Livré-sur-Changeon. En effet, outre la régulation du marché de l'immobilier dont il est souvent question dans les médias, cette loi comporte d'autres volets qui **risquent de modifier considérablement les possibilités d'urbanisation en milieu rural**.

Principaux axes de la loi

Réguler le marché du logement locatif

- encadrement des loyers (loyers trop hauts ou même trop bas),
- simplification et sécurisation des procédures de location pour les deux parties,
- équilibrage des coûts du logement : réduction des coûts d'agence ou des frais de syndics,
- favorisation de la transition écologique des logements
- protection des locataires quant à l'état des logements
- protection des propriétaires quant aux loyers impayés

Engager la transition écologique des territoires

- densification des quartiers pavillonnaires
- préservation ou création d'espaces naturels en ville
- favorisation du reclassement en zones naturelles des anciennes zones à urbaniser
- lutte contre l'artificialisation des terres agricoles

C'est ce dernier point (lutte contre l'artificialisation des terres agricoles) qui pose problème dans plusieurs cas à Livré. La loi **limite la transformation d'une zone A en zone urbanisable** : ainsi des bâtiments agricoles situés en zone A non possédés par des exploitants agricoles seraient contraints de ne pouvoir changer de destination. C'est tout à fait compréhensible dans le cas où ces bâtiments sont éloignés de toute infrastructure, cela l'est moins lorsqu'ils jouxtent des zones déjà urbanisées, des zones classées NA par exemple.

Affaire à suivre ...

En raison des discussions en cours au niveau législatif sur cette loi, il est préférable d'attendre leurs résultats avant de procéder à la révision de PLU envisagée au mois de juin dernier.

Néanmoins, tout PLU devra être mis à jour d'ici 2015.

ZAC DE L'ABBAYE

Vous trouverez dans nos pages Histoire un bref descriptif des **résultats des fouilles**. Ils **ont un impact direct sur l'urbanisation de la commune**, puisque la zone située autour de l'église qui fait partie du périmètre de la ZAC sera déclarée interdite à la construction.

Pour les plus jeunes

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil **s'est réuni le 20 Septembre**. Après avoir fait un point sur les actions précédemment menées, de nombreuses nouvelles pistes ont seulement été évoquées : en effet, le conseil **sera renouvelé en octobre** pour élire les CE2 et CM2. Les CM1, élus l'an dernier en CE2, sont élus pour 2 ans.

Les candidats devront **déposer leur candidature pour le 11 octobre 2014**. La « campagne » se déroulera du 11 au 17 octobre et le **vote aura lieu dans les classes le 17 octobre**.



RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Le Centre du service national de Rennes lance à nouveau une campagne d'information à destination des jeunes d'Ille-et-Vilaine afin d'améliorer le taux de recensement dans les délais.

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile, et ce entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.



Se faire recenser dans les délais permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à

l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée Défense et Citoyenneté (JDC, ex-JAPD) et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

OPERATION ARGENT DE POCHE

Cet été, **17 jeunes ont œuvré dans la commune** et tout s'est bien passé !

Ils ont pu travailler avec les agents techniques, les bibliothécaires, les ATSEMs de l'Ecole publique et l'agent préposé aux salles. Il nous reste encore les petites vacances de novembre !

*Rappel : L'opération Argent de poche est un **dispositif** mis en place par la commune **pour les jeunes de 16 à 18 ans** (16 ans révolus et pas encore 18 ans !) **désirant travailler pendant les vacances** tout au long de l'année (sauf vacances de Noël).*

Le jeune ne travaille que le matin de 9 h à 12 h et est rémunéré 15 euros par matinée travaillée, dans la limite de 5 matinées par mois et jusqu'à 30 jours dans l'année.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Emmanuelle THOMAS-LECOULANT au 02 99 39 03 85



Jeunes de 15 à 18 ans, si vous êtes intéressés par la vie municipale, si vous avez des idées pour réaliser des actions adressées aux jeunes de la commune en gérant une enveloppe, faites-vous connaître à la mairie

Vos démarches administratives

AGENCE POSTALE

Rappel : les titulaires venant chercher un recommandé doivent **se munir d'une pièce d'identité et du récépissé déposé dans leur boîte aux lettres**. S'ils désignent une personne pour récupérer leur recommandé, celle-ci doit présenter sa carte nationale d'identité, **l'attestation complétée** ainsi que la carte d'identité du titulaire du recommandé.

En raison d'un **changement de logiciel à la Poste au niveau national**, l'agence postale de Livré-sur-Changeon a été dans l'incapacité d'assurer ses fonctions normalement du mercredi 17 au vendredi 26 septembre 2014. **Nous nous excusons pour la gêne occasionnée indépendante de notre volonté. Et nous vous informons que tout est rentré dans l'ordre.**

DECHETTERIE DE SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

Les Livréens peuvent **continuer à déposer** leurs encombrants et déchets verts à la **déchetterie de Saint-Aubin-du-Cormier**.

CIMETIERE ET NETTOYAGE DES TOMBES

Le nettoyage des tombeaux et monuments funéraires devra être terminé au plus tard le **31 octobre 2014**.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale **avant le 31 décembre**. Il vous suffit de vous présenter à la Mairie avec votre **pièce d'identité** et un **justificatif de domicile**.

SECURITE ROUTIERE

Depuis 2009, les conducteurs peuvent accéder au **solde de leurs points** via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>.

Il est désormais possible d'accéder au **site de stages de récupération de points** :

<https://www.stage-recuperation-points.fr>



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN 2015

Attention : pour l'année 2015, **toutes les associations devront remplir leur demande sur le formulaire Cerfa N° 12156*03** avant le 30 Mars 2015. Tout formulaire incomplet à cette date **sera refusé**. Donc, n'hésitez pas à les déposer assez tôt pour avoir le temps de les compléter si besoin.

VOL, PERTE DE PIÈCES D'IDENTITÉ

A compter du 1^{er} Septembre 2014, en cas de perte, vol ou destruction de permis de construire, vous devez **joindre un timbre fiscal d'un montant de 25€** à votre demande de renouvellement.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

En cas d'arrivée dans la commune ou de départ de la commune, vous devez impérativement **passer en mairie pour soit transmettre votre identité et la date**

d'entrée dans votre logement, soit la date de départ ainsi que votre nouvelle adresse.

Les propriétaires peuvent aussi faire ces démarches. Vérifiez le compteur d'eau, pour éviter les fuites.

Les bons gestes du quotidien

CAMPAGNE D'ÉLAGAGE

Nos routes sont de plus en plus dangereuses. Il est du devoir de chacun de **s'assurer que ses arbres ne gênent pas** la visibilité sur les routes. Un défaut d'élagage entraîne une dégradation précoce des revêtements routiers.

Pour les locations, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

La réglementation de l'élagage vise à prévenir les risques liés aux arbres (chute des arbres ou branches, manque de visibilité, dégradation des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques).

FACTEURS, ÉBOUEURS

Nous attirons l'attention de tous les habitants sur l'importance de **faire apparaître votre nom sur la**



boîte aux lettres et de ne pas laisser d'obstacle devant les boîtes aux lettres (ex : les poubelles, ...)

De la même façon, il est préférable de présenter les poubelles **poignées côté route** de façon à

faciliter leur prise en main par les personnes chargées du ramassage.

Les facteurs ainsi que les éboueurs sont soumis de nos jours à des cadences toujours plus importantes.

Facilitons-leur le travail au quotidien par de simples gestes !



Détente et découverte

CONCOURS MAISONS FLEURIES

Le jury a visité les jardins des candidats cet été. Il a rendu son verdict mais le secret ne sera dévoilé qu'à la cérémonie des Vœux du Maire en Janvier 2015. Patience...

MÉDIATHÈQUE

Nous recherchons des bénévoles pour la Médiathèque, de façon ponctuelle, au moins, de manière à aider la

responsable, Mme Brigitte Normant de la Villehelleuc. Cela lui permettrait par exemple, de proposer des animations, des lectures etc... Si vous aimez les livres, la musique et avez un peu de temps libre, n'hésitez pas.

Contactez directement la Médiathèque ou la mairie.



Communication

Vous avez remarqué que ce bulletin est tout en couleurs. C'est le résultat de nombreuses prospections. La mise en page a été réalisée par nos soins. Nous espérons que vous aurez plaisir à le lire et que vous y trouverez toutes les informations dont vous avez besoin.

Vous êtes nombreux à nous parler du site internet (www.livresurchangeon.fr) : une refonte est en cours d'étude, ce qui explique que peu de choses y sont actuellement mises à jour. Malgré tout, vous pouvez y trouver les délibérations, les bulletins et flash infos, les menus de la cantine et depuis peu, les documents relatifs au PLU dans la page de la Commission Urbanisme !

Concernant les délibérations du conseil, seules les délibérations prises depuis l'élection du nouveau conseil sont dans ce bulletin. Les précédentes (entre le dernier bulletin et les élections) sont disponibles sur le site internet ou en consultation à la mairie.

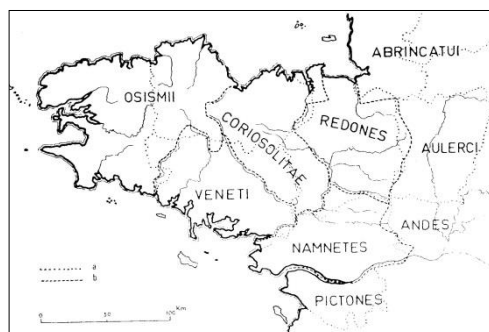
Les premières traces de Livré

Les premières traces de vie à Livré remontent à la Préhistoire. Le menhir « La Roche Piquée » situé près de la Beaudouinais atteste de la présence de l'homme au Néolithique.

En plus de l'agriculture et de l'élevage, l'artisanat se développe à Livré pendant la période de l'âge des métaux. Des outils datant de cette période ont été découverts près du hameau de la Beaudouinais et de la chapelle Saint Mauron. Ces outils servaient également à la chasse permettant à l'homme préhistorique de se nourrir.



Menhir "la Roche Piquée"



Carte des cités Gauloises

A l'époque des Gaulois, le territoire de Livré faisait partie de la cité des Rhedones ou des Riedones (correspondant aujourd'hui à l'Ille-et-Vilaine) dont le chef-lieu était Candate (devenu Rennes par la suite).

De l'époque Romaine, Livré conserve un nom de hameau : Les Près Chaussés ; un nom de chemin : le chemin de la Duchesse ...

Certaines voies romaines passaient aux abords de Livré tandis que d'autres la coupaient.

A l'époque mérovingienne, des batailles auraient eu lieu près du bourg.

Le village de Livré est officiellement fondé en l'an mil.

Diagnostic archéologique sur le site de la ZAC de l'Abbaye

Des fouilles ont été pratiquées par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) autour de l'église du 7 au 25 Octobre 2013 dans le cadre du projet de ZAC de l'Abbaye. Le rapport de diagnostic a été livré en avril 2014.



Dans un premier temps, des tranchées de 20m ont donc été pratiquées en quinconce entre le cimetière et l'église; lorsque nécessaires, certaines ont ensuite été agrandies.

De nombreuses informations ont été révélées quant à la mise en place progressive du bourg et surtout la présence d'un enclos fortifié.

Une étude approfondie des bâtiments encore présents a été réalisée : ce qui a permis de dater plus précisément la grange d'îmière de l'Abbaye. En effet, celle-ci daterait de 1401-1402.

De nombreux vestiges mobiliers ont aussi été découverts, comme l'assiette en frêne, en médaillon de la photo aérienne dans la page précédente ou le fragment de vase ci-joint.

Ces résultats très prometteurs montrent que le site mériterait des fouilles plus approfondies et qu'en attendant, toute construction est interdite sur le site. Pour la commune, l'impact direct est que la ZAC sera amputée de sa partie Est derrière l'Eglise.



Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport de l'INRAP sur le site internet de la commune (www.livresurchangeon.fr, dans le dossier Tourisme-Environnement/Livré et son histoire). Il y est disponible en téléchargement. Il décrit tranchée par tranchée ce qui a été découvert avec force schémas et photos. Il livre ensuite une description détaillée des bâtiments existants et il a aussi l'avantage de reprendre dans ses annexes l'ensemble des textes importants relatifs au site de l'Abbaye.

On peut voir déjà dans le schéma ci-dessous l'emplacement de toutes les tranchées, les tranchées positives et en pointillé les enceintes que l'on peut imaginer, l'une intérieure, l'autre extérieure.



Fig. 112 L'installation du prieuré au début du XIe siècle (fond de plan : cadastre napoléonien et contemporain).

Naissances

DUPONT Mikaela	21 janvier 2013	CHARTOIS Auréline	28 septembre 2013
LOEILLET Lou	24 janvier 2013	FRAUD Anna	13 octobre 2013
PAVIC Louis	26 janvier 2013	BLANCHARD CORNU Maé	14 octobre 2013
PEURON Julie	8 février 2013	NERICH Elise	15 octobre 2013
PRIGENT Théo	13 février 2013	EVAIN Alwena	21 octobre 2013
LEGLASTIN François	16 mars 2013	SENE Sohan	1 ^{er} novembre 2013
PEMARTIN Alice	14 mai 2013	LANGS Julie	2 novembre 2013
HO CATHELAIN Erin	29 mai 2013	LACAILLE Quentin	24 novembre 2013
THIEBAULT Louis	1 ^{er} juin 2013	LE ROY DESPRIEE Laouën	29 novembre 2013
VALLEE Dorian	13 juillet 2013	LABBE Thyméo	25 décembre 2013
HERVE Hannah	1 ^{er} août 2013	LAROUSSE Lucy	31 décembre 2013
POIRIER Raphaël	19 août 2013		

Mariages

NOBLET Mickaël et HUGOT Katia 18 mai 2013	DELAUNAY Sébastien et LORGUEILLEUX Justine 7 septembre 2013
DURAND Sylvain et LETOURMY Natacha 3 août 2013	FRANCOIS Alexandre et POIDEVIN Claire 14 septembre 2013

Décès

HURAUULT, épouse LAFERTE Marie, Philomène, Victoire 24 janvier 2013	GARDAN Louis, Jean Marie 13 juillet 2013
DOUARD, veuve GARNIER Agnès, Jeanne, Marie 30 janvier 2013	LHERMENIER, veuve PIETTE Jeanne, Marie 20 août 2013
ERTIER Emile, Joseph, Louis 5 février 2013	CHERBONNET Léon, Joseph, Jean, Marie 27 août 2013
BRAULT, veuve HURAUULT Marie, Ange, Georgette, Louise 17 février 2013	LOUVEL Francis, Eugène, Joseph, Marie 1 septembre 2013
TRAVERS, veuve GARDAN Marie Josèphe, Angèle 25 février 2013	BOUILLE, veuve DAUGUET Marie Joseph, Thérèse 23 octobre 2013
GALLAIS Pierre, Marie, Joseph 12 mars 2013	FRERE Robert, François 26 octobre 2013
HAMON, veuve BENOIST Marie Louise, Françoise 10 avril 2013	PRODHOMME, veuve COUDRAY Marie Amélie 5 novembre 2013
LOUVEAU, épouse DUHAMEL Clémentine, Alphonsine, Marie, Louise 18 mai 2013	FRERET Jean-Paul, Alphonse, Auguste 7 décembre 2013
	LAGREE, veuve LE BALINER Charlotte, Alphonsine, Marie 30 décembre 2013

Ecole Les Korrigans

L'école publique « les Korrigans » compte actuellement 210 élèves répartis en 8 classes :

- TPS/PS (28 élèves) : Mme Patricia Brillet
- PS/MS (28 élèves) : Mme Delphine De Loof

Mme De Loof assure également les fonctions de directrice d'établissement.

- MS/GS (29 élèves) : Mme Elise Bétrémieux
- CP (28 élèves) : Mme Isabelle Pierre
- CE1 (27 élèves) : Mme Emilie Lepage
- CE2 (27 élèves) : Mme Solveig Bucaille
- CM1 (20 élèves) : Mme Marie Commençais
- CM2 (23 élèves) : Mr Stéphane Campain

Mesdames Céline Lecoq, Séverine Jacquet et Hélène Arias complètent les temps partiels de l'école.

Pour tout contact :
Ecole : 02 99 39 08 96

Association de parents d'élèves :
asso.leskorrigans@gmail.com

Bonne année scolaire à tous

L'an dernier, les élèves de CM1 et CM2 ont participé à un projet théâtre organisé par l'OCCE. Ce fut l'occasion de lire des pièces et de mettre en scène un extrait de l'une d'elles. Une représentation eut lieu à la salle de spectacle du Triptik à Acigné, regroupant plusieurs écoles

Les CE1 et les CE2 sont partis 4 jours en classe découverte dans le Finistère pour faire du char à voile et découvrir l'écosystème marin.



Représentation au centre culturel



En juin dernier, les enfants ont chanté et dansé lors d'un spectacle « éKorrigans » organisé sur le thème du respect de l'environnement.

En fin d'année scolaire, un spectacle est proposé par tous les élèves de l'école, dans le cadre de la fête de l'école organisée par l'association de parents d'élèves.



Cette année, les classes de CP, CE1, CE2 et CM1/CM2 participeront au projet **Ecole et Cinéma**. Les élèves de CP et CE1 iront à la piscine de Liffré. Cette activité a débuté en septembre et durera jusqu'en décembre. D'autres projets viendront enrichir cette nouvelle année scolaire dont nous vous ferons part lors d'un prochain bulletin municipal.

Marché de Noël

Comme tous les ans, un marché de Noël aura lieu la dernière semaine avant les vacances de Noël. Les réalisations sont créées par les élèves (décorations d'intérieur, cartes de vœux, etc ...) pour participer au financement des activités. Un goûter convivial est proposé à cette occasion par l'association de parents d'élèves.

Dimanche 23 Novembre
Loto des Korrigans
Salle Polyvalente à 14h
Ouverture des portes à 12h30

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la Réforme des Rythmes scolaires, le temps scolaire de la semaine doit se répartir maintenant sur cinq jours au lieu de quatre, en conservant le même nombre d'heures, soit 24h.

A Livré, les enfants ont donc cours le mercredi matin et finissent plus tôt deux jours par semaine. Ce temps libéré lors de ces deux jours s'appelle TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).

Ces TAP sont facultatifs. La municipalité a confié à la CSF l'organisation de ces temps. Ils seront gratuits pour les parents tant que l'Etat apportera son concours.

De nouveaux horaires sont donc appliqués depuis la rentrée dans les deux écoles:

Matin :

8h50 à 12h06 (mercredi inclus)

Après-midi :

14h à 15h20 si jour de TAP

14h à 16h30 sinon

Pour les PS, MS, GS, CP, les TAP sont le lundi et le jeudi.

Pour les CE1, CE2, CM1, CM2, les TAP sont le mardi et le vendredi.



Equipe Enseignante des Ecoles Notre Dame Livré-Mecé



Pour toute inscription,
vous pouvez contacter
Mme Arlène Julien
au 02 99 39 00 32.

De gauche à droite : M. Nicolas
Gollandeau, Mme Anne-Sophie
Clairay, Mme Marie-Armelle Pirot,
Mme Arlène Julien, Mme Nathalie
Duhamel, Mme Audrey Gueguen

Effectifs :

TPS-PS-MS : 28
MS-GS : 23
CP-CE1 : 18
CE1-CE2 : 24
CM1-CM2 : 29

Enseignants :

Mme Arlène Julien
Mme Marie-Armelle Piro
Mme Nathalie Duhamel et Mme Audrey Gueguen
Mr Nicolas Gollandeau
Mme Anne-Sophie Clairay



Kermesse juin 2014

Les Manifestations de nos Ecoles

✍ Repas choucroute	Livré	18 oct. 2014
✍ Assises	Livré	5 déc. 2014
✍ Arbre de Noël	Livré	14 déc. 2014
✍ Repas	Mecé	28 fév. 2015
✍ Super Loto	Livré	28 mars 2015

5^{ème} édition de notre Loto dans la salle polyvalente de Livré sur changeon à partir de 20h00

Ouverture des portes à partir de 18h30

✍ Kermesse	Livré	21 juin. 2015
------------	-------	---------------

Cette année encore, nous nous retrouverons autour d'une journée conviviale avec un repas « cochon grillé » et des animations tout l'après-midi sur le terrain des sports de Livré.

Pour le plus grand plaisir des Petits et des Grands

L'APEL de l'école est à la recherche de terre végétale, si vous en avez, vous pouvez nous contacter au 02 99 39 00 32.




*Opération organisée par l'APEL
Des Ecoles Privées Notre Dame de Livré sur Changeon et Mecé.*

**COLLECTE
DE FERRAILLE**



Des bennes seront à la disposition du public pour recevoir:

Tout objet métallique :
Machines à laver, gazinière, sèche linge, four, tronçonneuse, motoculteur, poêle, insert, radiateur, évier, cuve à fuel acier vide, vieux matériels agricoles, voiture (avec carte grise rayée, certificat de nom cage et pièce d'identité), portail, tondeuse, vélos, trottinettes, scooter, cyclomoteur, outils, casseroles, câbles, chaudières, baignoires en fonte, bardage métal, grillage, ferraille rouillée, boulons, clous, fers à béton, châssis de remorque, batteries, etc...

Sont exclus de la collecte :
Les téléviseurs, le matériel informatique, les écrans d'ordinateur, les bouteilles de gaz (même vide), et

Récupération à domicile possible
Objets encombrants, lourds et volumineux
Pour organiser l'enlèvement le samedi ou sur RDV, prendre contact avec :
Benoit Sévère au 06.15.22.19.44 ou E-mail: benoit.severe@orange.fr
Ecole au 02.99.39.00.32

MERCI d'avance pour les enfants

COMITÉ des Fêtes

Dimanche de Pâques



Le dimanche de Pâques, le Comité des Fêtes a organisé le 20^e vide grenier, et malgré un temps maussade 250 exposants ont déballé dans les rues du bourg.



Reine > Laurine Davenel
1^{re} Dauphine > Estelle Laferté
2^e Dauphine > Marine Corbin

Lundi de Pâques



Le lundi, après la traditionnelle messe du pardon de St Nicodème, une vingtaine d'anciens véhicules ont défilé dans les rues et ont été exposés au centre culturel.

Parallèlement était présenté une magnifique exposition d'art floral.

Lundi de Pâques

Lundi après midi, ce sont les courses cyclistes animées par le Velo Club Rennais, qui ont pris possession des rues et des routes de Livré et ce, sous un soleil radieux, ravissant les nombreux spectateurs venus encourager les coureurs qui devaient parcourir près de 110 km.

Pendant ces trois jours la fête foraine a amusé petits et grands, et en soirée, les bals ont été animés par P.Fuselier avec toujours le même succès.

Le président du Comité des Fêtes, Michel Bouvet et le conseil d'administration du comité, remercient vivement tous les bénévoles qui ont permis la réussite de ces 3 jours de festivités.

Dates à retenir

Dim.
12
octobre

Bourse d'échange et exposition autos-motos. Salle polyvalente et parking. Emplacements gratuits, entrée gratuite, restauration sur place.

Sam.
06
décembre

Dîner- spectacle animé par Cabochard, humoriste.

Jeu.
11
décembre

Assemblée générale du Comité des Fêtes

Inauguration de la piste d'aéromodélisme du club MACCH 3.5

L'association « Modèle Air Club du Changeon 3.5 » (MACCH3.5) a été créée fin 2012 par une équipe de passionnés de l'aviation en général et de l'aéromodélisme en particulier, dans le but de pratiquer mais également de promouvoir et de faire connaître l'aéromodélisme.



L'année 2013 et le début de l'année 2014 ont été consacrés à l'aménagement du terrain et de la piste de ce jeune club.

Le MACCH 3.5 compte une quinzaine de membres pour sa première année d'activité.

Le terrain d'évolution se situe sur les landes de livré (en direction de Saint aubin du Cormier, au niveau du carrefour de cent-dix) et possède une piste en herbe de 120 m de long par 20 m de large.

L'essentiel de l'activité de l'association a lieu le week-end (en général l'après-midi). Nous vous invitons à passer nous voir pour découvrir notre passion. N'hésitez pas à nous contacter également pour tout renseignement.

C'est sous un soleil radieux qu'a eu lieu l'inauguration officielle le 17 mai 2014 qui, pour des raisons de réglementation très stricte, ne pouvait être ouverte au public.

Ce fut l'occasion pour nous de remercier nos partenaires pour leur soutien et leur aide :

- La commune pour avoir retenu notre projet et pour la dotation du terrain et une grande partie de l'aménagement.
- Jean MARTIN et Roland BARBOT qui ont donné beaucoup de leur temps à la réalisation des travaux
- Le comité départemental et régional d'aéromodélisme pour l'aide apportée sur les dossiers
- La Fédération française d'aéromodélisme pour la dotation d'un avion école.



La journée a débuté à 9h30 par l'accueil des pilotes des clubs extérieurs venus de Rennes, d'Alençon, Cherbourg, Plerguer, Combourtille et Caen.



A 10h30, briefing pour tout le monde afin de passer en revue la zone d'évolution et les règles de sécurité.

A 11h30 Jean-Pierre DAVENEL et Jean-Michel HURALT ont coupé ensemble la banderole pour l'inauguration officielle. S'en sont suivis un verre de l'amitié et un déjeuner pour les pilotes et leurs familles.

L'après-midi fut l'occasion pour les pilotes d'évoluer sur le terrain et de passer une très bonne journée dans une ambiance très conviviale. Cela fut l'occasion également pour certains invités de s'essayer au pilotage.

Xavier Pommier
(Président de l'association)
02.99.04.31.64

Frédéric Burnel
(Secrétaire)
02 99 04 47 87

L'ASLM fête la musique

Le 28 juin, l'ASLM organisait sa première fête de la musique sur la place de Livré-sur-Changeon. La soirée a débuté par 3 groupes de l'Ecole de musique du Pays de Saint-Aubin du Cormier.



Pour continuer par du rock avec le groupe Blizzard.

Un grand merci à tous les bénévoles, à l'Ecole de Musique, au groupe Blizzard, aux personnes de la sonorisation (Jean-Marc Bouvet et Yoann Commandoux) et aux autres musiciens venus accompagner le groupe, comme Jérôme Bouvet de Livré-sur-Changeon qui a assuré une partie du spectacle.



La pluie n'a pas encouragé le public à venir, mais l'ambiance était malgré tout très bonne. Une bonne ambiance qui encourage l'ASLM à renouveler cette fête l'an prochain. Si vous êtes partant pour nous rejoindre ou si vous connaissez des groupes qui accepteraient de se produire, n'hésitez pas à nous contacter.

Marc JULIEN : 02.99.39.04.07 ou ladressedemarc@outlook.com

L'ASLM : aslmsport.monsite-orange.fr



CENTENAIRE DE LA MOBILISATION GENERALE DE LA 1^{ERE} GUERRE MONDIALE (1^{ER} AOUT 1914 – 1^{ER} AOUT 2014)

Le vendredi 1^{er} août 2014, à 14h00, auprès du Monument aux Morts, a eu lieu la cérémonie du centenaire de la mobilisation générale décrétée par le Président de la République Française le 1^{er} août 1914.

La cérémonie était organisée, conjointement, par la mairie et l'association locale de l'UNC, avec le concours de la C.S.F.

A 13h45, était réunie, auprès du monument aux morts une nombreuse assistance composée, entre autres, des membres du conseil municipal et de l'association d'anciens combattants avec leurs drapeaux et les enfants du centre de loisirs.

Au préalable, le président de l'UNC expose les raisons de ce rassemblement et présente le programme de la cérémonie.

A 14h00 précises, la sonnerie du tocsin retentit au clocher de l'église comme il y a cent ans. Cette sonnerie lugubre appelait tous les hommes âgés de 21 à 45 ans à rejoindre leur lieu d'affectation indiqué sur leur fascicule militaire. Cette mobilisation générale précédait de deux jours le début de la Grande Guerre déclarée par l'Allemagne à la France.



Tour à tour le Président de l'UNC, Joseph HAVARD, et le Maire-Adjoint Jean-Pierre DAVENEL rappelèrent les situations conflictuelles qui régnaient entre les pays européens, à cette époque, qui conduisirent au déclenchement de la première guerre mondiale.

Guerre désastreuse et inhumaine qui provoqua la mort de 1.400000 français et de près de 4.000000 de soldats blessés, gazés, malades, traumatisés, etc... Marie-Françoise MARTIN, présidente de la C.S.F., rappela les énormes difficultés rencontrées par les familles en raison du départ au front des chefs et fils de familles qui étaient les forces vives du pays.

Les épouses, les mères durent suppléer les hommes absents tant au niveau familial que dans tous les travaux exécutés auparavant par eux. Des drames familiaux se produisaient à chaque annonce du décès d'un soldat au front.

Puis, deux gerbes de fleurs furent déposées par l'UNC et la mairie. Les enfants, à leur tour, déposèrent chacun, dans des douilles d'obus, une fleur de germini correspondant aux 70 combattants dont les noms sont inscrits sur le Monument.

Avant d'observer une minute de silence en hommage à tous ces jeunes qui ont donné leur vie pour notre liberté, un appel de chacun d'eux avec l'âge de leur mort fût prononcé et chacun de répondre à chaque appel « Mort pour la France ».

La cérémonie se termina par la Marseillaise chantée par la nombreuse assistance.

La municipalité invita les participants à partager un rafraîchissement servi près de la bibliothèque.



DATES A RETENIR**Dimanche 9 novembre****Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, suivie d'un vin d'honneur et d'un repas.****Samedi 13 décembre, en après-midi, concours de belote ouvert à tous avec partage du cochon, salle polyvalente .****Vendredi 5 décembre, 11h30****Cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie, à St-Aubin-du-Cormier suivie d'un vin d'honneur et d'un repas à La Chapelle St Aubert.**

Le Président : Joseph HAVARD

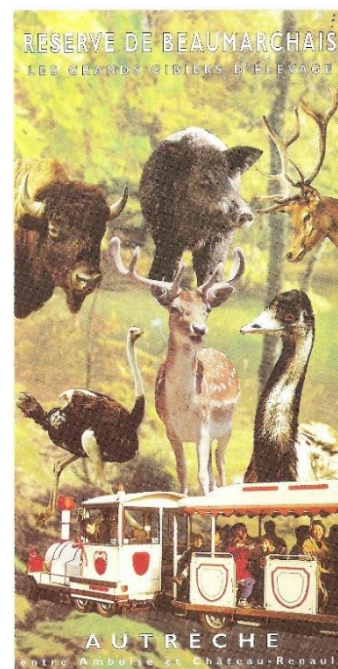
CLUBS DE L'AMITIE DE LIVRE ET MECÉ

Dans le cadre des activités de loisirs et de découvertes, les Clubs de Livré et de Mecé ont organisé, en commun, une sortie dans le Val d'Amboise en Indre- et-Loire le 28 août 2014.

Cette sortie comprenait la visite du Parc animalier de Beaumarchais à Autrèche, suivie d'une croisière en bateau sur le Cher et de la visite d'un atelier de souffleurs de verre installé dans une cavité troglodytique.

Dès 7 heures du matin, le car emmenant les membres des Clubs, prend le départ de Livré après avoir embarqué des adhérents de Mecé. Après trois heures de route, ponctuées d'un arrêt café, c'est l'arrivée à Autrèche. Monsieur Paul GUILLAUME, responsable du site, nous accueille et nous présente le parc animalier qui s'étend sur une trentaine d'hectares. Nous prenons, ensuite, le petit train et circulons dans et à proximité des enclos sous la conduite et les explications d'un guide. Nous découvrons des animaux petits et grands de plusieurs espèces et races : sangliers, cerfs et daims, bisons, autruches, moutons de Corse et bien d'autres.

Vers midi, nous nous installons à l'auberge du Parc et dégustons un très bon repas constitué de charcuterie sanglière et de rôti de viande de sanglier accompagné d'un vin de pays.

**DATES A RETENIR****Club de Livré-sur-Changeon****Vendredi 10 octobre, 13h30****Concours de belote avec partage du cochon à la salle polyvalente.****Mardi 28 octobre, en après-midi,****Loto interne du Club, salle polyvalente.****Mardi 9 décembre, à 12 heures,****Repas de Noël, salle polyvalente.**

Après le repas, nous prenons la direction de Chisseaux et embarquons sur un bateau (ancienne gabare) pour une croisière commentée de cinquante minutes. Nous passons, ainsi, sous une arche du château de Chenonceaux qui enjambe totalement la rivière. Puis, nous reprenons la route pour aller visiter un atelier de souffleurs de verre installé dans une grotte troglodytique. L'heure du départ pour le retour étant arrivée, nous reprenons notre confortable car et arrivons à Livré vers 21 heures et quelques minutes plus tard à Mecé. Pendant le chemin du retour de nombreux chants ont permis de terminer la journée dans la joie et l'amitié. Au terme de cette journée, tous les participants se sont déclarés très satisfaits du programme original et varié de cette sortie.

Les présidents : Jean JOULAUX et Paul BEAUGENDRE.

LES COULISSES DE LIVRE

Retour sur les planches pour les acteurs des Coulisses, afin de préparer la saison de théâtre 2014-2015.

Depuis début octobre, les acteurs de la grande pièce ont commencé les répétitions avec beaucoup de bonne humeur.

Les répétitions commenceront début novembre pour les jeunes acteurs de la première pièce.

Les dates de représentation pour la saison 2015 sont les suivantes :



Samedi	Samedi	Dimanche	Dimanche	Dimanche	Dimanche	Samedi
31	7	15	22	1	8	14
Janvier	Février	Février	Février	Mars	Mars	Mars
20h30	20h30	14h00	14h00	14h00	14h00	20h30

Attention, nous vous rappelons que les représentations du Dimanche débutent à 14h00 et non à 14h30.

Cette année encore, les places seront numérotées afin d'éviter des temps d'attente trop importants lors de votre venue. Aussi, l'ouverture des portes se fera à 20h le samedi, et à 13h30 le dimanche après-midi.

Attention, toute place inoccupée à partir de 20h25 ou 13h55 sera remise en vente.

L'ouverture des réservations se fera cette année à partir du Lundi 15 Décembre pour les Livréens, et à partir du Lundi 22 Décembre pour le public des alentours, **pensez à réserver le plus tôt possible !** Les réservations se font uniquement par téléphone au 06 12 85 45 60 du Lundi au Vendredi de 17h à 20h30 et le samedi de 14h à 19h30.

Merci pour votre soutien et votre présence

Les Coulisses

CGE 35 (Généalogie)

Portes ouvertes

Samedi 15 novembre

*Au Cercle Généalogique de l'Est de l'Ille-et-Vilaine
(CGE35)*

De 9 h à 17 h

*dans les locaux de l'ancienne poste
6, place du Prieuré à Livré sur Changeon*

*Les personnes ayant des ancêtres dans les cantons
de Liffré, Saint Aubin du Cormier ou Vitré, pourront
s'initier à la généalogie ou poursuivre leurs
recherches en utilisant les bases de données et les
ordinateurs du cercle. Elles seront guidées par les
bénévoles.*

LIVRE ACTI'GYM

ATTENTION : nouveaux horaires !

Le jeudi :

De 09h00 à 10h00 : GYM ENTRETIEN

De 19h00 à 20h00 : GYM – CARDIO

De 20h00 à 21h00 : GYM TONIQUE

Et le mardi :

De 20h à 21h30 : Dance Country

2 séances Découverte gratuites

Salle polyvalente rue St Mauron

PRIX 85 €

CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

CONTACT :

Marie-Noëlle TRAVERS 02.99.39.09.30 HR

Corinne MENAGER 02.99.45.98.15 HR

ASLM Badminton

La reprise de l'activité a eu lieu à la salle de sports de Saint Georges de Chesné en attendant la fin des travaux de la salle de Livré prévue fin d'année. Essai possible avant inscription.

Jeunes de 10 à 14 ans : samedi de 10 à 11h jusqu'aux vacances de la Toussaint puis de 9h à 10h jusqu'aux vacances de Noël.

Cotisation : 88€

Renseignements : JL FASQUEL 09.64.09.64.65 ou M. DELAUNAY 06.68.78.39.28

Adultes compétiteurs : mercredi de 20h30 à 22h30

Adultes loisirs : jeudi de 20h30 à 22h30 avec présence d'un entraîneur 1 semaine sur 2

Cotisation : 98€

Renseignements : H. FERRON 06.68.73.73.28 ou M. DELAUNAY 06.68.78.39.28

Coupons sports, chèques vacances et chèques sport CG35 acceptés.

Possibilité de payer en plusieurs fois.

Catéchisme

Les séances de catéchisme ont débuté la semaine du 22 au 27 septembre. Les groupes se répartissent comme suit :

1^{ère} Année (CE1) le samedi matin de 10h30 à 11h30 avec Annette Hurault (salle de l'ancienne poste)

2^{ème} Année (CE2) le mercredi après-midi de 14h à 15h à St Aubin rue Cottin avec Marie-Dominique Cador

3^{ème} Année (CM1) le vendredi de 15h30 à 16h30 au centre culturel (salle Louis de Funès à l'étage) avec Sophie Genestine.

4^{ème} année (CM2) : se renseigner au Presbytère pour connaître les différents groupes et horaires (Un groupe de 11h à 12h le samedi matin salle rue Cottin)

Pour toute question, contacter Sophie Genestine au 02 99 45 99 48

L'effectif en début de saison est de 30 Licenciés, actuellement les entraînements sont à Saint Jean sur Couesnon, jusqu'à la fin des travaux de la salle des sports de Livré-sur-Changeon.

Il est toujours possible de s'inscrire.

De retour à la salle de Livré nous avons le projet de créer une équipe détente ou senior.

Équipes engagées : - U7 (2009-2008)
- U9 (2007-2006)
- U11 (2005-2004)
- U13 (2003-2002)

Les entraînements se déroulent le jeudi soir à la salle de Saint Jean sur Couesnon encadrés par un animateur de l'OSPAC.

Les matchs se déroulent le samedi.



Nous tenons à dire un grand merci à Evelyne BOUVET et à Aurélie LOUVEL pour leurs années passées au sein du club de l'ASLM Basket et pour avoir contribué au bon fonctionnement de la section.



Le 12 Septembre, jour de l'assemblée générale un nouveau bureau a été constitué :

Responsable section basket : ESNAULT Patrice

Trésorier : POUPARD Frédéric

Secrétaire: THEVEUX Danièle

Membre : ESNAULT Aline

Nous remercions le garage Gérard ESNAULT d'avoir offert un jeu de maillots pour les U9.

Pour plus de renseignements, contactez :

ESNAULT Patrice 02-99-39-09-72

A la RPA
(Résidence des
Personnes Agées)

L'exposition MANDALAS

Le 5 Juin a eu lieu l'exposition Mandalas : elle a été le fruit d'un beau travail initié par les enfants du Centre de Loisirs qui ont été rejoints par les jeunes du Fun Ado, le club de l'amitié, les petits enfants des résidents, le personnel et ses enfants.



Devant la qualité des travaux réalisés et la production, l'exposition s'est imposée.
Les résidents ont pu apprécier au cours de différents ateliers les formes et les couleurs de ces dessins.

Repas annuel des familles

Le repas annuel des familles a eu lieu le 19 septembre 2014 avec 140 personnes.



Les résidents avaient préparé les décorations de la salle pour avoir une prolongation des vacances : palmiers, îles, fleurs exotiques, menu "hamac", marque place "tong"...

Une ambiance créole s'est installée tout au long de la journée grâce au groupe musical RITOURNELLE.
Un repas, composé de : ti'punch, samoussas, rougail saucisse et ananas, a fini de nous immerger.

EHPAD
Livré-sur-Changeon

Grand jeu

« Un nom pour ma maison de retraite »



Proposez un nom et gagnez des bons d'achat chez nos commerçants partenaires.

- le gouessant la heurterie 35450 Livré-sur-Changeon
- Pharmacie du Changeon 6 résidence du clos hamelin 35450 Livré-sur-Changeon
- Boulangerie Pâtisserie Charline et Steven : 7 rue Geoffroy 1^{er} 35450 Livré-sur-Changeon
- Changeon d'Hair 12 place du prieuré 35450 Livré-sur-Changeon
- L'épicerie Livréenne : 12 place du prieuré 35450 Livré-sur-Changeon
- Le Pacifique 3 place du prieuré 35450 Livré-sur-Changeon
- Peugeot Garage Esnault : 17 r Jeanne Dufeu 35450 Livré sur Changeon

Bulletins et règlement disponibles chez votre commerçant et à déposer à la maison de retraite de Livré-sur-Changeon.

Tout le monde est reparti avec le sourire et le souvenir d'avoir passé une bonne journée.

Certains commencent déjà à nous demander « A quand le prochain repas? » et « Ça sera quoi le prochain thème? » alors nous attendons vos propositions...

La tombola qui s'est déroulée lors du repas grâce à des lots offerts par nos fournisseurs a fait "carton plein", le bénéfice revient à l'association de nos résidents "Etoile des Neiges" qui permettra de mettre en place plusieurs activités et sorties.

Octobre 2014

Vendredi 10 octobre

Concours de belote du Club de l'amitié à 13h Salle polyvalente

Vendredi 17 octobre

Election du Conseil municipal des enfants au sein des écoles

Dimanche 23 novembre

Loto des Korrigans à partir de 14h, salle polyvalente

Dimanche 30 novembre

Marché des créateurs et producteurs de 10h à 18h au centre socioculturel

Samedi 17 janvier

Assemblée Générale de l'UNC

Samedi 31 janvier

Théâtre : Les coulisses de Livré à 20h30 au centre socioculturel

Février 2015

Samedi 7 février

Théâtre : Les coulisses de Livré à 20h30 au centre socioculturel

Samedi 14 février

Election des miss de Livré

Dimanche 15 février

Théâtre : Les coulisses de Livré à 20h30 au centre socioculturel

Samedi 21 février

Repas de l'ACCA (couscous)

Dimanche 22 février

Théâtre : Les coulisses de Livré à 14h au centre socioculturel

Samedi 28 février

Repas de l'école Notre Dame à Mécé

Mars 2015

Dimanche 1^{er} mars

Théâtre : Les coulisses de Livré à 14h au centre socioculturel

Samedi 7 mars

Repas du Basket

Dimanche 8 mars

Théâtre : Les coulisses de Livré à 14h au centre socioculturel

Samedi 14 mars

Théâtre : Les coulisses de Livré à 20h30 au centre socioculturel

Samedi 21 mars

Soirée de l'école Les Korrigans, salle polyvalente

Samedi 28 mars

Loto de l'école Notre Dame à partir de 20h à la salle polyvalente



Samedi 18 octobre

Repas à l'école Notre Dame

Mardi 28 octobre

Loto interne au Club de l'amitié dans l'après-midi Salle polyvalente

Novembre 2014

Dimanche 9 novembre

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 organisée par l'UNC

Samedi 15 novembre

Portes ouvertes au cercle généalogique de l'Est de l'Ille-et-Vilaine, de 9h à 17h dans les locaux de l'ancienne poste

Décembre 2014

Mardi 9 décembre

Repas de Noël du Club de l'amitié à 12h, salle polyvalente

Samedi 13 décembre

Cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie à St-Aubin-du-Cormier - UNC

Dimanche 14 décembre

Arbre de Noël de l'école Notre Dame

Janvier 2015

Jeudi 8 janvier

Assemblée Générale du Club de l'amitié

Besoin de vous rendre en mairie, faire une course à l'épicerie, d'aller au marché... Com'bus, le service de transport de la Communauté de Communes vous y emmène

Com'bus emmène les habitants des onze communes membres, **le jeudi, depuis leur domicile jusqu'à :**

- le marché de Saint-Aubin-du-Cormier
- les maisons de retraite de Saint Aubin du Cormier ou Livré Sur Changeon, entre 14h30 et 17h ;
- les centre bourgs des onze communes membres, entre 9h et 17h

Liste des points d'arrêts dans les communes

Destination	Arrêts
Gosné	→ Place de l'Eglise
La Chapelle Saint Aubert	→ Place de la Mairie
Livré-Sur-Changeon	→ Place du prieuré (arrêt de bus à côté de l'épicerie)
Mézières-Sur-Couesnon	→ Parking - Rue de Saint Jean
Saint-Aubin-du-Cormier	→ Place du Champ de Foire
Saint-Christophe-de-Valains	→ Place de la mairie
Saint-Georges-de-Chesné	→ Près du commerce
Saint-Jean-Sur-Couesnon	→ Place de l'Eglise
Saint-Marc-Sur-Couesnon	→ Parking de la mairie
Saint-Ouen-des-Alleux	→ Place de l'Eglise
Vendel	→ Place de la Mairie

Pour qui ?

Ce service s'adresse particulièrement aux personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion, aux personnes à mobilité réduite. Elles pourront ainsi rendre visite à un ami, se rendre dans leurs commerces de proximité.

Comment cela fonctionne ?

- 1) Vous adhérez au service **gratuitement**. La fiche d'adhésion est disponible en mairie ou auprès de la Communauté de Communes.
- 2) Vous réservez Com'bus au 02 23 27 34 26 avant le mardi 18 h et vous convenez de l'horaire aller et retour
- 3) Le jeudi, Com'bus vient vous chercher à votre domicile afin de vous déposer à la destination choisie puis il vous reconduit à votre domicile aux horaires convenus.

Les tarifs:

4 euros aller-retour pour les adultes
2 euros pour les enfants de 6 à 16 ans
Gratuit pour les moins de 6 ans

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :



Communauté de Communes du Pays de Saint Aubin du Cormier
3 Rue de la Libération – 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER
Tél : 02-99-39-22-94
Mel : comonze@staubinducormiercommunaute.fr

Site internet : www.staubinducormiercommunaute.fr.

Député

APPERE Nathalie

32 rue de Trégain

35700 RENNES

contact@nathalieappere.fr

Conseiller Général

THEAUDIN Clément

Site internet : <http://www.eliott-si.fr/PS/theaudin>

Courriel :

ctheaudin@hotmail.fr

Mairie

2 place du Prieuré

Tél. : 02 99 39 06 46

ou 02 99 39 04 22

Courriel : mairie.livresur

changeon@wanadoo.fr

Communauté de communes

Com'Onze

3 rue de la Libération

A St-Aubin-du-Cormier

Tél. : 02 99 39 22 94

Courriel : comonze@saint

aubinducormiercommunaute.fr

Agence Postale Communale

Place du Prieuré

Tél. : 02 99 39 06 26

Restaurant municipal

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 45 99 74

Courriel : restaurant.livresur

changeon@orange.fr

Ecole publique « Les Korrigans »

Tél. : 02 99 39 08 96

Ecole privée « Notre-Dame »

Tél. : 02 99 39 06 40 à Livré

Tél. : 02 99 76 05 85 à Mécé

Résidence des personnes âgées

2 rue du Boishamon

Tél. : 02 99 39 06 75

Courriel : maison.retraite.livre

@wanadoo.fr ou

secretariat.mr.livre

@wanadoo.fr

Centre de loisirs

Accueil périscolaire

Centre socioculturelle

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 39 00 57

Médiathèque

Centre socioculturelle

Rue J.-L. Guérin

Tél. : 09 71 21 14 21

Courriel : mediatheque.livresur

changeon35@gmail.com

Culte

Presbytère St-Aubin-du-Cormier

Tél. : 02 99 39 11 62

SMICTOM des Forêts

Collecte des ordures ménagères

Tél. : 02 99 55 44 97

SAUR

Parc d'activité Les Perrières

26 route de Chavagne

35310 Mordelles

du lundi au vendredi de 8h à

20h

Dépannage 24h/24

Tél. : 02 99 69 57 00

Fax. : 02 99 60 86 61

ADMR

7 rue de l'Etang à St-Aubin-du-

Cormier

Tél. : 02 99 39 25 40

Assistante sociale

Permanences le mardi de 14h à

16h30 sans rendez-vous au

centre social de St-Aubin-du-

Cormier, 7 rue Leclerc ou

prendre rendez-vous

au 02 99 94 58 58

Assistantes maternelles

La liste des assistantes

maternelles est consultable sur

le site :

<https://assistantsmaternels35.fr>

Numéros d'urgence :

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Conciliateur de justice

Permanence dans les locaux de la Com'onze

3 rue de la Libération à St-

Aubin-du-Cormier chaque 2^{ème}

mardi matin du mois.

Prendre rendez-vous

au 02 99 39 22 94

Médecin

Docteur Jean BARDOU

31 rue Geoffroy 1^{er}

Tél. : 02 99 39 07 04

Consultations de 9h30 à 12h et

de 16h30 à 19h (rendez-vous les

mardi matin, mercredi après-

midi et jeudi matin)

En dehors des heures

d'ouverture des cabinets

médicaux :

appeler la Maison médicale de

garde, 45 rue de Paris à Vitré au

02 99 75 55 66

De minuit à 8h, composer le 15

pour obtenir le Service d'Aide

Médicale Urgente

Infirmiers : M. PACAUD

Patrick

Mme COCHET Armelle,

Mme HERY Pascale,

Mme PILORGET Marina

15 rue J.-L. Guérin

Tél. : 02 99 39 03 42

Pharmacie du Changeon :

Mme Stéphanie PATTIER

Du lundi au vendredi de 9h à

12h30 et de 14h15 à 19h45

Samedi de 9h à 12h30

Pour connaître la pharmacie de

garde du secteur appelez le

3237

Enfance maltraitée : 119

Urgences à partir d'un

portable : 112

Centre anti-poisons :

02 99 59 22 22

ACT'ENERGIE

Chauffage, électricité, plomberie
ZA du Clos Hamelin
Tél. : 02 99 76 11 62

BOITASERVICES

COMANDOUX Jacky
Multiservices
Espaces verts
Petits travaux (plomberie, électricité)
Peinture, papiers peints
lacafrais@hotmail.fr
Tél. : 06 62 14 47 75

BOULANGERIE-PATISserie

Charline et Steven
7 rue Geoffroy 1^{er}
Tél. : 02 99 39 06 08

CHANGEON D'HAIR

Coiffure mixte
12 bis place du Prieuré
Tél. : 02 99 39 07 74

CHARPENTE

SARL Baudy
La Basse-Rivière
Tél. : 02 99 39 03 40

COMMERCE BOIS

HELLEU Jean-Paul
La Tremblais
Tél. : 02 99 39 00 88

COMMERCE DE PALETTES

Entreprise BUSSON
32 rue P. du Colombier
Tél. : 02 99 39 06 74

CONSEIL A L'ENTREPRISE EXPERTISE FONCIERE

HIRTZMANN Laurent
9 résidence des Chênes
Tél. : 02 99 32 11 88
ou 06 10 97 55 79

DEMENAGEMENTS METAYER

La Besnière
Tél. : 02 99 39 08 66

DIETETICIENNE- NUTRITIONNISTE

LEGRAND Stéphanie
Tél. : 06 60 81 68 96
Legrand-stephania.35@free.fr
Consultations à domicile Pays de Vitré

EPICERIE LIVREENNE

Alimentation
Fruits et légumes
Viande et charcuterie
12 place du Prieuré
Mardi : de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h
Mercredi : de 8h30 à 13h
Jeudi, vendredi, samedi : de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h
Tél. : 02 99 54 36 81

JOINTEUR

Pose de bandes sur plaques de plâtre
HAMARD Patrice
La Lande de Macé
Tél. : 06 86 01 30 62

MECANIQUE AUTOMOBILE

AGENT PEUGEOT
MOTOCULTURE CARBURANTS
ESNAULT Gérard
17 rue Jeanne Dufeu
Tél. : 02 99 39 06 18

MENUISERIE ARTIRE'N

ZA La Landelle
Tél. : 02 99 39 06 43

METALLERIE SEVERE

SEVERE Benoît
Tous ouvrages
Fabrication sur-mesure d'objets métalliques
Soudure alu/acier
Particuliers et professionnels
Dervenn Vengi
Tél. : 06 15 22 19 44
Courriel : benoit.severe@orange.fr
Site : www.metallerie-severe.fr

NETTOYAGE – STORES ET BACHES – MOQUETTES – VITRES PONCAGE – VITRIFICATION DE PARQUETS

TROUVE Dominique
Le Houssay
Tél. : 02 99 39 09 52

PIZZA CASA

Pizza à emporter
Jeudi de 16h à 20h
Place du Prieuré
Tél. : 06 80 38 36 71

PLATERIE TRADITIONNELLE

Isolation, briquetage, enduits
Neuf et rénovation
BRETON Maxime
24 rue Geoffroy 1^{er}
Tél. : 06 60 23 10 68
maximebretonmb@gmail.com

PRODUITS DU SOL

JARDINERIE

Le Gouessant
ZA La Landelle
Tél. : 02 99 39 96 14

TAXI

POMPES FUNEBRES PRIVEES

REPESSE Emile
11 rue Pierre du Colombier
Tél. : 02 99 39 06 13

TRETIAKOV ILIA

TRETIAKOV Ilia
Meubles de cuisines, de salle de bain
1 rue Anne de Bretagne
Tél. : 07 86 27 03 76